



HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

DU MÊME AUTEUR

Le Tombeau de Louis Ménard, monument du souvenir,
avec un portrait par René Ménard. in-18 carré . . . 3 fr. 50

Entretiens avec M. Sully Prudhomme (2^e édition) *épuisé.*

**Les idées politiques et religieuses de Fustel de Cou-
langes**, d'après des documents inédits. in-8^o. . . 2 fr. »»

EN PRÉPARATION

Gérard de Nerval, son œuvre, son temps.

En marge de Perrault, contes et légendes.

DE L'ÉDUCATION
DES FEMMES

DE
L'ÉDUCATION
DES FEMMES

PAR
CHODERLOS DE LACLOS

AUTEUR DES *Liaisons dangereuses*

Publié d'après le Manuscrit de la Bibliothèque Nationale

Avec une introduction et des documents

Par **ÉDOUARD CHAMPION**

SUIVIS DE NOTES INÉDITES

DE **CHARLES BAUDELAIRE**

PARIS
LIBRAIRIE LÉON VANIER, ÉDITEUR
A. MESSEIN Succ^r

19, QUAI SAINT-MICHEL, 19

—
1903

0

DE

« L'ÉDUCATION
DES FEMMES »

PAR
CHODERLOS DE LACLOS,

AUTEUR DES « *Liaisons dangereuses* »

Publié d'après le Manuscrit de la Bibliothèque Nationale

Avec une introduction et des documents

Par ÉDOUARD CHAMPION

SUIVI DE NOTES INÉDITES DE CHARLES BAUDELAIRE



PARIS
LIBRAIRIE LÉON VANIER, ÉDITEUR
A. MESSEIN, Succ^r

19, QUAI SAINT-MICHEL, 19

1903

~~Educ 8385.7~~

Educ 8385.7

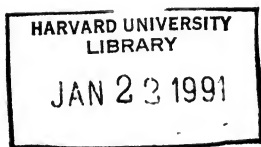


Subscription fund

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

*40 exemplaires sur papier des manufactures impériales
du japon numérotés de 1 à 40.*

N° 



A

MONSIEUR ALFRED BÉGIS

BIBLIOPHILE

Hommage de reconnaissance.

E. G.

TABLE DES MATIÈRES

I. — INTRODUCTION	1
II. — DE L'ÉDUCATION DES FEMMES, PAR CHODERLOS DE LACLOS.	
1) Discours sur la question proposée par l'Académie de Châlons-sur-Marne : <i>Y a-t-il un moyen de perfectionner l'éducation des femmes (fragment)</i>	11
2) <i>Des femmes et de leur éducation (fragment)</i>	16
III. — QUELQUES MOTS EN GUISE DE PRÉFACE AUX NOTES INÉDITES DE CHARLES BAUDELAIRE	87
IV. — NOTES INÉDITES DE CHARLES BAUDELAIRE	91
a) <i>Biographie</i>	91
b) <i>Notes</i>	98
c) <i>Intrigue et caractères</i>	101
d) <i>Citations pour services aux caractères</i>	103
V. — DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA VIE DE CHODERLOS DE LACLOS	113

INTRODUCTION

Il en est de Laclos comme de quelques-uns des esprits les plus délicats de notre littérature amoureuse : on connaît mal son œuvre, sa vie reste encore obscure. Tour à tour capitaine inventeur, conspirateur, secrétaire du duc d'Orléans, directeur du Journal de la Société des amis de la Constitution, Laclos partagea, de manière sage, ses loisirs entre l'étude de l'algèbre et les problèmes de l'amour.

En 1782, à l'âge de quarante et un ans, il publiait les Liaisons dangereuses, et reprenait plus tard, avec la même science et une égale sérénité, ses exercices sur les tirs. Des policiers prudents, profonds psychologues, le qualifièrent, dans un rapport, « d'homme de génie ; très froid ». N'égarons pas ce témoignage précieux de contemporains ; un défaut dont sont coutumiers les biographes, c'est d'exagérer les vertus du personnage qu'ils analysent : fonctionnaires zélés, nos rapporteurs n'ont pu tomber dans pareil excès. Ils ont deviné le

caractère de Laclos et il semble que, depuis leur sobre jugement, nos critiques n'aient pas trouvé d'étiquette qui convint mieux à l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Nous verrons comment, même, ils se seraient écartés plutôt de ce sage avis.

Un gros livre ne suffirait pas s'il fallait narrer toutes les circonstances singulières de son existence, sa carrière auprès des d'Orléans, son rôle pendant la Révolution, ses campagnes, ses prisons... Pour satisfaire des engagements avec mon aimable éditeur, je dois remettre à plus tard cette étude ; je me suis contenté de grouper en appendice un faisceau de pièces d'archives qui pourront fournir au lecteur curieux l'aperçu saisissant de cette vie studieuse et variée.

Ce fragment de l'Education des femmes, qu'on lira plus loin, ne doit pas avoir à nos yeux d'autre intérêt, d'autre mérite que celui d'un document. Mais que penser d'un document qui concerne d'abord Laclos lui-même et son œuvre littéraire ; qui est précieux pour l'histoire de son temps et des idées de l'époque ; qui s'adressait enfin, et s'adresse encore, à cette partie charmante de l'humanité, sans laquelle, comme l'a dit un délicieux naïf, l'autre ne pourrait vivre : les femmes ?

Par une circonstance fortuite, une causerie de café, Villiers de l'Isle-Adam imagina l'Eve Future. La conception simple, mais d'une complication égale, que Choderlos de Laclos se fit de la femme idéale et parfaite, fut le fruit de plus longues réflexions et de méditations plus fréquentes. Ce mathématicien voluptueux

et réfléchi ne bannit pas l'amour ; il le résout comme un théorème de géométrie ; il le voudrait dépouillé de tout caractère artificiel et trompeur. Toutefois, prêchant le retour à la nature, opposant à la femme sociale, infectée physiquement et moralement, une femme naturelle, belle de corps et d'âme, rendons-lui cette justice qu'il n'imagine rien. La sensiblerie d'Emile et de la Nouvelle Héloïse a profondément influé sur son esprit ; et Laclos ne fait que reprendre, le plus souvent, les idées déclamatoires de Jean-Jacques Rousseau si séduisantes en temps de Révolution. S'il combat les théories de M. de Buffon, reconnaissons aussi, pour être juste, qu'il n'est guère plus ennuyeux que lui.

La femme naturelle ! Le retour à la nature ! ces questions ont passionné toute une génération d'élite ; des hommes savants en ont discuté avec amertume ; aujourd'hui, à relire leurs mémoires, pamphlets, dissertations... on a peine à retenir quelques bâillements. L'influence morale de ces rhéteurs fut à peu près nulle. Cette précieuse attardée, parée de tout ce que la mode comporte de nouveaux inconvénients, qui déclame en son salon la perfection de la femme naturelle, est une de leurs conquêtes. Et celle-là, aussi, qui se fait apporter son enfant en présence de ses invités, et lui tend à travers de fines dentelles, un sein dépérissant !... Mais n'y avait-il pas là du libertinage, encore, et du mensonge, ce qu'on a nommé depuis le dandysme ?

A la veille de cette Révolution, presque nécessaire, si l'on ne considère que les hardiesses des mœurs,

la bonne société, dont Laclos nous trace, dans ses Liaisons dangereuses, un tableau si exact, rivalisait de corruption avec le peuple. Ces temps ressemblaient singulièrement aux nôtres et la réconstitution nous en est aisée.

En 1784, rapportent les Goncourt, le père Elie Harel, dans les Causes du désordre public, comptait à Paris « soixante mille filles de prostitution, auxquelles on en ajoute dix mille privilégiées, ou qui font la contrebande », et les auteurs de l'Histoire de la société pendant la Révolution française ajoutent : « Les penseurs du XVIII^e siècle, effrayés des progrès du vice, en avaient cherché les remèdes ». Au contraire de ce qu'on croyait jusqu'aujourd'hui, je ne crains pas de placer Choderlos de Laclos au premier rang de ces réformateurs intelligents. Certains biographes n'avaient voulu voir dans les Liaisons dangereuses qu'un excitant de plus à cette débauche inouïe et organisée. Pour eux, Choderlos de Laclos marchait de compagnie avec Nerciat et l'auteur des Amours du chevalier de Faublas. Plus tard, des juges timorés avaient à cédé des instances inconnues. Et c'est ainsi que les Liaisons dangereuses, taxées d'ouvrage licencieux, furent condamnées à être détruites pour outrages aux bonnes mœurs, et mises ensuite à l'index, par la police. La réputation de Laclos en souffrit. « Regardons à ces fenêtres, dit Michelet nous désignant le Palais-Royal, j'y vois distinctement une femme blanche, un homme noir. Ce sont les conseillers du prince, le vice et la vertu,

M^{me} de Genlis et Choderlos de Laclos. » Il nous eût étonné que Michelet ne se fût mépris en pareille occasion. En vrai romantique, il dit une bêtise pour le plaisir d'une banale opposition « blanc et noir » — « vice et vertu... » Mieux inspiré, mieux documenté, Baudelaire avait pressenti une injustice. Il croyait au but moral des Liaisons dangereuses, Lettres recueillies dans une société et poursuivies pour l'instruction de quelques autres... ce sous-titre de Laclos n'éclairait-il pas les tendances de l'œuvre ? Et peut-on taxer de libertinage ce moraliste caché qui après avoir conté, et avec quelle puissance dans le cynisme, les mœurs dépravées de ses contemporains, leur montrait, tout comme Racine dans Phèdre, « les égarements où mènent les passions » ? Cette prostituée de La Merteuil défigurée, ce brillant séducteur de Valmont percé d'un coup d'épée... Les dévotes mêmes ne pouvaient souhaiter du ciel une plus juste punition. Et les dramatiques aventures qui accablent enfin ces voluptueux perfides ne constituaient-elles pas le dénouement souhaité par toute morale, par toute religion ?

Sainte-Beuve, et lui-même nous le rapporte, eut de longues et prudentes hésitations avant d'éditer son beau roman de Volupté, où de si fortes passions sont si terriblement contenues et réprimées : « Puis, dit-il, quand j'ai reporté les yeux sur les temps où nous vivions, sur cette confusion de systèmes, de désirs, de sentiments éperdus, de confessions et de nudités de toutes sortes, j'ai fini par croire que la publication d'un livre vrai aurait peine à

être un mal de plus, et qu'il en pourrait même sortir ça et là quelque bien pour quelques-uns. »

Laclos n'est coupable peut-être que de ne pas avoir énoncé semblable scrupule. Lui en sera-t-il toujours tenu rancune ? Reconnaitrons-nous enfin que si ses peintures réalistes parlent de trop vive façon à nos sens, la faute en est souvent en nous, qui ne savons pas les exiler de nous-mêmes et qui lisons avec eux...

Il y avait plus et mieux que toutes ces raisons d'un ordre sentimental. Les Liaisons dangereuses se terminent par une note où de Choderlos de Laclos annonce une suite à cet ouvrage. Avait-elle jamais été écrite ? Baudelaire avait été frappé de cette lacune, il avait noté ce point comme un problème à éclaircir.

Le fragment « didactique » que nous publions ci-après, de l'Education des femmes, n'est pas sans quelque rapport avec les Liaisons dangereuses. Et sans prétendre qu'il en soit la suite, n'en serait-il pas comme une conséquence, comme la conclusion ? Choderlos de Laclos avait dit dans les Liaisons, tous les dangers de l'amoureuse coquette de son temps, tous les vices de la séduction contemporaine. Pour qui sait lire, un sujet presque semblable est repris, continué, combattu, dans l'Education puisqu'il y est décrit tous les avantages de la femme naturelle, le charme de l'amour simple. Cette rencontre n'est peut-être pas seulement l'œuvre d'une fortune heureuse et imprévue. Et Choderlos n'avait-il pas comme le dessein de provoquer, par cette opposition flagrante, un désir de contrition, le retour à des

idées plus saines? L'Education des femmes ne devait-elle pas enfin continuer, dans son esprit, la bienfaisance des Liaisons considérée alors comme œuvre morale?

Assurément, il ne faudrait pas exagérer. Ce n'est pas là un pendant à l'Education des filles, de Monseigneur de Fénelon. Les conseils que Choderlos de Laclos donne aux femmes, s'adresseraient mieux, parfois, aux courtisanes. Mais tenons compte des mœurs du temps, qui, malgré lui, l'entraînaient dans ces écarts. Et qu'on dise s'il n'avait pas à convertir une société plus franchement corrompue que les brebis de l'archevêque de Cambrai?

Dans un de ses ouvrages, le Pornographe, qui présente avec ce fragment de l'Education des femmes, quelques ressemblances disséminées, Rétif de la Brotonne traite aussi du même sujet. Maître Nicolas accepte les filles. Il fait plus encore : il les réglemente. Il veut des femmes jolies et fraîches placées dans des parthénoins et celui-là dirigé par un conseil composé de douze citoyens ayant exercé des charges dans la magistrature; au-dessus d'eux, des gouvernantes. Il ne peut y avoir de doute. Rétif accepte la prostitution; il la protège. Ce retour à la nature que demande Laclos n'est-il pas une mesure préférable, dès lors, et plus honnête, que cette extension, même policée de la débauche? Rétif commande aux femmes « de n'avoir jamais aucunes odeurs, de mettre du blanc ou du rouge, de se servir de pom-mades pour adoucir la peau, étant reconnu que tout cela ne donne qu'un éclat factice et détruit la beauté naturelle ».

Qu'on examine comment Laclos développe les mêmes pensées. Il semble plus rude que l'auteur du Pornographe mais avec quelle bonhomie ne se hâte-t-il pas de justifier ses réprimandes ? Et comme il connaît une pomade satisfaisante, il s'empresse de leur en donner la recette... Il aime trop l'amour pour l'abolir; et retenons tout le pessimisme philosophique de sa définition de la beauté : « Elle n'est, dit-il, que l'apparence la plus favorable à la jouissance, la manière d'être qui fait espérer la jouissance plus délicieuse... »

Laclos n'était pas arrivé à de telles opinions, il n'avait pas connu le retour à la nature comme l'unique salut pour la femme, après avoir promené seulement son esprit désenchanté et curieux sur la seule société de son temps. Il avait mené à travers les peuples du monde une vaste enquête, une information étendue. Il a étudié les mœurs de tout pays : Groenland, Islande, Tartarie, Corée, Abyssinie, Congo. etc., ainsi que nous le prouvent d'amples notes qui font partie du manuscrit Fr 12846. Parfois cela se résume en quelques lignes :

Terre Australe. Nouvelle Hollande : Hommes et femmes vivent péle-mêle. Sont forts laids. Ont pour tout habillement une ceinture d'écorce d'arbre et un peu d'herbe qui cache leurs parties naturelles.

Ou encore :

Georgie Persanne. Royaume de Caket : de Karduel.

<i>figure</i>	C'est l'ancien pays des fabuleuses amazones. Les femmes de Karduel sont belles, suivant Chardin, et plus que l'imagi-
---------------	---

<i>parure</i>	nation la plus vive pourroit se le figurer. Moins, suivant Tournefort. Mais pourtant beaucoup se fardent sans goût. Sont propres. S'habillent à la persane. Sont vicieuses et extrêmement dissolues.
<i>propreté</i>	

Mais le plus souvent son enquête s'est étendue à tout ce qui touche mœurs, usages singuliers, règles, mariages, maternité, divorce. Ainsi :

Tunis — Alger
Maroc — Fez — Tripoli } *Maures.*

<i>figure</i>	Les femmes maures sont belles, sont souvent mères à onze ans et stériles à 30. Leur habillement est très couvert quand elles sortent, portant veste, calençon, voile et manteau, mais au logis elles quittent tout cela et mettent seulement une serviette autour des reins. Se coiffent artistement et peignent en noir de mine de plomb les poils de leurs paupières. Le mari peut répudier sa femme quand il lui plaît mais non la reprendre qu'elle n'ait été mariée à un autre. Les femmes sont chargées de tous les soins du ménage ; en général les femmes de l'Arabie sont belles mais n'ont que cela d'estimable. Persuadées qu'elles ne sont au monde que pour le plaisir des hommes, elles en font leur unique occupation et en sont méprisées dès qu'elles n'y peuvent plus convenir.
<i>maturité</i>	
<i>habillement</i>	
<i>parure</i>	
<i>répudiation</i>	
<i>occupation</i>	
<i>caractère</i>	
<i>général</i>	

J'ignore si tous nos lecteurs goûteront également ce texte de Laclous auquel je dois maintenant céder la place. Mais qu'ils n'y voient pas que ridicules et naïveté. Il y a mieux que cela dans ces pages ; elles abondent en préceptes et en maximes dont on ne pourrait juger la sagesse qu'en les appliquant. Et qu'ils tiennent compte à l'écrivain des Liaisons dangereuses, de ses efforts d'érudition, de ses nouvelles tendances d'éducateur des femmes.

EDOUARD CHAMPION.

DE L'ÉDUCATION DES FEMMES (1)

DISCOURS

SUR LA QUESTION PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE DE CHAALONS-SUR-MARNE

Quels seroient les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes.

Le mal est sans remède quand les vices se sont changés en mœurs.

SÉNÈQUE. Lettre 39.

1^{er} mars 1783.

Une compagnie de scavants et de sages décerne aujourd'hui une couronne littéraire à celui qui dira le mieux *quels seroient les moyens de perfectionner l'éducation des femmes*. La foule des orateurs s'avance. Chacun d'eux vient présenter aux juges le fruit de son travail et tous espèrent en obtenir le prix. D'autres motifs m'amènent. Je viens dans cette assemblée respectable consacrer à la vérité plus respectable encore une voix faible mais constante et que n'altérera ny la crainte de déplaire, ny l'espoir de réussir.

(1) *Bibliothèque Nationale*, Ms. Fr. 12846, f^o 5.

Tel est l'engagement que je contracte en ce jour. Le 1^{er} devoir qu'il m'impose est de remplacer par une vérité sévère une erreur séduisante. Il faut donc oser le dire : il n'est aucun moyen de perfectionner l'éducation des femmes. Cette assertion paraîtra téméraire et déjà j'entends autour de moi crier au paradoxe. Mais souvent le paradoxe est le commencement d'une vérité. Celui-cy en deviendra une si je parviens à prouver que l'éducation prétendue, donnée aux femmes jusqu'à ce jour, ne mérite pas en effet le nom d'éducation, que nos lois et nos mœurs s'opposent également à ce qu'on puisse leur en donner une meilleure et que si, malgré ces obstacles, quelques femmes parvenoient à se la procurer, ce seroit un malheur de plus pour elles et pour nous. Icy il est nécessaire de poser quelques principes. Et si cette marche didactique n'est pas celle de l'éloquence, il suffit à mes vûes que ce soit celle de la vérité.

Ou le mot éducation ne présente aucun sens, ou l'on ne peut l'entendre que du développement des facultés de l'individu qu'on élève et de la direction de ces facultés vers l'utilité sociale. Cette éducation est plus ou moins parfaite, à proportion que le développement est plus ou moins entier, la direction plus ou moins constante ; que si au lieu d'étendre les facultés on les restreint, et ce n'est plus éducation, c'est dépravation ; si au lieu de les diriger vers l'utilité sociale on les replie sur l'individu, c'est seulement alors instinct perfectionné. Mais les facultés se divisent en sensibles et en intellectuelles. De là l'éducation phisique et l'éducation morale qui, séparées

dans leur objet, se réunissent dans leur but : la perfection de l'individu pour l'avantage de l'espèce. Dans le cas particulier qui nous occupe, la femme est l'individu : l'espèce est la société. La question est donc de savoir si l'éducation qu'on donne aux femmes développe ou tend au moins à développer leurs facultés, à en diriger l'employ selon l'intérêt de la société, si nos lois ne s'opposent pas à ce développement et nous-mêmes à cette direction, enfin si dans l'état actuel de la société une femme telle qu'on peut la concevoir formée par une bonne éducation ne seroit pas très malheureuse en se tenant à sa place et très dangereuse si elle tentoit d'en sortir : tels sont les objets que je me propose d'examiner.

O ! femmes, approchez et venez m'entendre.

Que votre curiosité, dirigée une fois sur des objets utiles, contemple les avantages que vous avoit donnés la nature et que la société vous a ravis. Venez apprendre comment, nées compagnes de l'homme, vous êtes devenues son esclave ; comment, tombées dans cet état abject, vous êtes parvenues à vous y plaire, à le regarder comme votre état naturel ; comment enfin, dégradées de plus en plus par votre longue habitude de l'esclavage, vous en avez préféré les vices avilissants, mais commodes, aux vertus plus pénibles d'un être libre et respectable. Si ce tableau fidèlement tracé vous laisse de sang-froid, si vous pouvez le considérer sans émotion, retournez à vos occupations futiles. *Le mal est sans remède, les vices se sont changés en mœurs.* Mais si au récit de vos malheurs et de vos pertes, vous rougissez de honte et de

colère, si des larmes d'indignation s'échappent de vos yeux, si vous brûlez du noble désir de ressaisir vos avantages, de rentrer dans la plénitude de votre être, ne vous laissez plus abuser par de trompeuses promesses, n'attendez point les secours des hommes auteurs de vos maux : ils n'ont ny la volonté, ny la puissance de les finir, et comment pourroient-ils vouloir former des femmes devant lesquelles ils seroient forcés de rougir ; apprenez qu'on ne sort de l'esclavage ; que par une grande révolution. Cette révolution est-elle possible ? C'est à vous seules à le dire puisqu'elle dépend de votre courage en elle vraisemblable. Je me tais sur cette question ; mais jusqu'à ce qu'elle soit arrivée, et tant que les hommes régleront votre sort, je serai autorisé à dire, *et il me sera facile de prouver qu'il n'est aucun moyen de perfectionner l'éducation des femmes.*

Partout où il y a esclavage, il ne peut y avoir éducation : dans toute société, les femmes sont esclaves ; donc la femme sociale n'est pas susceptible d'éducation. Si les principes de ce syllogisme sont prouvés, on ne pourra nier la conséquence. Or, que partout où il y a esclavage il ne puisse y avoir éducation, c'est une suite naturelle de la définition de ce mot ; c'est le propre de l'éducation de développer les facultés, le propre de l'esclavage c'est de les étouffer ; c'est le propre de l'éducation de diriger les facultés développées vers l'utilité sociale, le propre de l'esclavage est de rendre l'esclave ennemi de la société. Si ces principes certains pouvoient laisser quelques doutes, il suffit pour les lever de les appliquer à la li-

berté. On ne niera pas apparemment qu'elle ne soit une des facultés de la femme et il implique que la liberté puisse se développer dans l'esclavage ; il n'implique pas moins qu'elle puisse se dériver vers l'utilité sociale puisque la liberté d'un esclave seroit une atteinte portée au pacte social fondé sur l'esclavage. Inutilement voudroit-on recourir à des distinctions ou des divisions. On ne peut sortir de ce principe général que sans liberté point de moralité et sans moralité point d'éducation.

[Ici plusieurs pages blanches format in-8° indiquent que Choderlos de Laclos n'a pas continué sa dissertation. Nous donnons ces préliminaires comme une sorte de préface aux pages qui suivent dans le manuscrit 12.846 ; elles sont écrites sur de grandes feuilles in-4°, d'une écriture très fine.]

DES FEMMES ET DE LEUR ÉDUCATION (1)

CHAPITRE I

DE LA FEMME ET DU BUT DE CET OUVRAGE

Un ancien définissoit l'homme un animal à 2 pieds, sans plumes ; la femme est la femelle de cet animal là, non la femme défigurée par nos institutions, mais telle qu'elle est sortie des mains de la nature. Destinée comme les autres animaux à naître et à produire, elle a reçu comme eux l'attrait du plaisir, moïen de conservation pour l'espèce ; la crainte de la douleur, moïen de conservation pour l'individû. De ces deux moïens, le 1^{er} comme le moins important doit être et se trouve, en effet, subordonné au 2^e. Après l'âge de la génération, la nature semble abandonner l'individû ; son sentiment s'é moussé, ses organes s'obstruent. Le plai-

(1) *B. N. Ms. Fr. 12.846, f^o 6.*

sir et la douleur semblent le quitter à la fois ; l'insensibilité augmente, et nous l'appelons vicillesse ; l'insensibilité totale est la mort. Se conserver et se reproduire, voilà donc les lois auxquelles la nature a soumis les femmes. Ainsi, pourvoir à leur nourriture personnelle, recevoir les approches du mâle, nourrir l'enfant qui en est provenû et ne l'abandonner què lorsqu'il peut se passer de ses soins, telles sont les impulsions naturelles que les femmes reçoivent. Souvent nos institutions les en éloignent, jamais la nature ne manque de les en punir. Ont-elles gagné ou perdu à ces institutions ? Nous prétendons moins décider cette question que mettre nos lecteurs en état de le faire, et pour cela nous suivrons les femmes, depuis celles de la nature jusqu'à celles de nos jours. Cette carrière est vaste à parcourir. Arrivé à ce point, nous essaïerons de reconnoître combien elles se sont égarées, et d'indiquer le chemin qu'elles ont à tenir pour se retrouver. Peut-être cette seconde course sera t'elle aussi longue et plus pénible que la 1^{re}.

CHAPITRE II

DE LA FEMME NATURELLE

La femme naturelle est, ainsi que l'homme, un être libre et puissant ; libre, en ce qu'il a l'entier exercice de ses facultés ; puissant, en ce que ses facultés égalent ses besoins. Un tel être est-il heureux ? Oui, sans doute, et si, dans nos idées, son bonheur nous paroît un paradoxe, un examen plus réfléchi en fait bientôt reconnoître la vérité (1). Les hommes ont voulu tout perfectionner, et ils ont tout corrompû ; ils se sont chargés de chaînes, puis ils se sont plaints d'être accablés sous leurs poids ; insensés et injustes, ils ont abandonné la nature qui les rendoit heureux, puis, ils l'ont calomniée, en l'accusant des maux que cet abandon leur causoit, qu'eux-mêmes s'étoient faits.

(1) Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à montrer la véritable origine. ROUSSEAU, *De l'inég. parmi les hommes*, p. 173, petit in-12.

CHAPITRE III

DE L'ENFANCE

L'homme civil, à l'instant de sa naissance, est étroitement garrotté dans un maillot ; il semble que ses parents veuillent déjà l'accoutumer à l'esclavage éternel qui lui est préparé ; dans cet état de gêne et de souffrance, sa mère le repousse et l'éloigne d'elle ; elle le prive de la chaleur maternelle qui convient seule à sa faiblesse ; elle lui refuse le lait préparé pour sa substance. Ce n'est pas ainsi qu'est traité l'enfant naturel ; au moment où sa naissance s'annonce un état d'abattement, de malaise et de *déplaisance* porte sa mère à chercher la solitude. Les membres *endoloris* demandent un coucher plus doux, et sans pénétrer la cause, déjà elle prépare le lieu où se doit accomplir l'œuvre de la nature. Couchée tranquillement, elle attend sans crainte, comme sans prévoïance, un événement qu'elle ne connoit pas. Cependant une douleur salutaire vient lui rendre du ressort, la sollicite au mouvement nécessaire pour faciliter

cette opération, l'engage même à prendre la situation la plus favorable à la sortie de l'enfant. Il naît enfin, et la cessation de la douleur (état si semblable au plaisir) est le 1^{er} sentiment qui attache la mère à l'enfant. Qui voudra savoir combien est délicieux et fort le sentiment de l'amour maternel qu'il n'aïlle pas dans les palais des grands où l'intérêt et la vanité sollicitent seules la génération ; qu'il évite les cabanes des pauvres où la misère l'étouffe quelquefois ; qu'il fuie les hommes aujourd'hui trop dépravés ; mais qu'il consulte les animaux ; en est-il un, si timide, qu'il ne devienne courageux pour la défense de ses petits, un, si cruel, qu'il ne soit doux et folâtre avec eux ; un, si volage, qu'il ne se fixe à leur donner ses soins ?.. la femme seule consent à se séparer de son fils... mais non ; chez elle-même la nature est violée et non pas séduite, encore sensible. Répondez, qui de vous s'est vû enlever son enfant nouveau-né sans l'arroser de quelques larmes ? La femme naturelle est plus heureuse ; rien ne la prive, rien ne la sépare de l'objet de son affection ; tous ses soins lui vont être consacrés ; peu d'heures après l'enfantement, elle se lève, elle va baigner son enfant dans un ruisseau voisin ; elle s'y baigne elle-même ; après s'être séchée sur le gazon, elle le sèche à son tour, non par des frictions irritantes, non en l'exposant à une chaleur *dessicative*, mais en le plaçant sur son sein ; c'est là qu'il trouve à la fois une chaleur salutaire et une nourriture qui lui convient. Le lait est le lien naturel qui unit la mère et l'enfant ; s'il est nécessaire à l'un de le recevoir,

il est au moins dangereux à l'autre de l'en frustrer. Heureuse société dont la base est un bienfait réciproque. Aussi, la mère ne veut-elle jamais abandonner son enfant ; dans ses courses, que nécessite le besoin de sa nourriture, elle le porte entre ses bras ; dans ses moments de repos, elle joue avec lui et lui fait exercer ses forces naissantes ; s'il survient un danger, elle cache son enfant, elle s'expose seule et revient à lui le plutôt possible : pareillement l'enfant ne scauroit rester loin de sa mère ; s'il ne la voit plus auprès de lui, il pleure, il s'agite ; lui est-elle rendue ? il est tranquille, ses mains encore foibles cherchent à s'étendre vers elle, son sourire enfantin décèle sa joie, et cette joie retentit dans le cœur de sa mère. Nous le demandons maintenant, malgré l'appareil fastueux des accoucheurs, des gardes, des nourrices, des gouvernantes, lequel du fils d'un prince ou de cet enfant sauvage, lequel des deux est abandonné en naissant (1) ?

(1) S'il se trouvoit quelqu'un, qui voulût douter qu'une femme, nouvellement accouchée, eût la force nécessaire pour remplir facilement les soins indispensables de la maternité, nous le renvoyons aux négresses de nos colonies qui, peu d'heures après l'enfantement, vont elles-mêmes laver leurs enfants ; aux vivandières de nos armées, qui accouchent pendant une marche, emmaillotent leur enfant à la hâte, et continuent de conduire devant elles le mulet qui porte leurs provisions, et peu de jours après reprennent les travaux pénibles auxquels elles sont assujéties ; aux femmes du pauvre artisan, qui, bien plus près de nos mœurs, ne laissent pas, pendant la cérémonie du baptême, de se lever, de nettoier leur chambre et préparer la collation, puis se recouchent pour être malades, à l'imitation de nos dames. *Notes de Ch. de L.*

Cependant, le lait devenu plus rare, rend l'enfant moins utile à sa mère, et la mère moins nécessaire à son enfant ; déjà il a acquis quelque force, l'instinct d'imitation lui a appris, à l'exemple de sa mère, à chercher, connoître et prendre une nourriture étrangère. Il scait marcher comme elle, il n'y a plus de différence entre eux, que dans le degré de force et d'expérience usuelle, que le temps seul peut lui faire acquérir. Icy finit, avec la nécessité, le contrat d'union qu'elle avait établi entre la mère et l'enfant ; le 1^{er} hazard qui les désunit, les séparera pour toujours ; bientôt ils ne scauront plus même se reconnoître, l'enfant va exister seul sous la garde de la nature. Icy commence le second âge de l'homme.

CHAPITRE IV

CONTINUATION DU MÊME SUJET

L'enfance de l'homme a deux époques distinctes pour lesquelles notre langue ne fournit qu'un même mot. Les latins, qui les ont distinguées, les ont exprimées par les mots *infans* et *puer*. La signification de ce mot *infans* (qui ne sait pas parler) prouve qu'ils avoient plus considéré l'homme civil que l'homme naturel. Pour nous, nous fixerons cette époque au temps où l'enfant peut pourvoir lui-même à ses besoins, c'est-à-dire, marcher et manger seul; sans prétendre indiquer ce temps au juste, nous ferons remarquer que, pour les enfants des paysans, cette époque est ordinairement de 3 à 4 ans. Nous observons de plus que l'enfant naturel doit être plus précoce et que la comparaison avec quelques animaux nous porte à croire que ce temps doit être, à peu près, la 30^e partie de la vie ordinaire. Après cette courte digression, nous continuerons de nous servir du mot enfant pour désigner le second âge de l'homme que nous allons considérer.

*image
not
available*

recueille peu à la fois ; les fruits, pour la plupart, sont élevés, il faut apprendre à monter sur les arbres ; le poisson, les animaux, offrent plus de difficultés encore. Dénué de force, l'enfant ne peut s'attaquer qu'aux animaux faibles, mais ceux-là sont d'ordinaire timides et fuyards ; la course est une ressource mal assurée, si la ruse ne s'y joint, et la ruse est le fruit de l'expérience ; il sera donc journellement exercé, souvent même fatigué, mais jamais affligé ny rebuté et qui pourroit trouver pénible un travail que le désir fait entreprendre, que soutient l'expérience, et que le succès couronne ? Cependant, ce n'est pas assez de manger, il faut boire ; nouvelle course à faire, mais celle-ci se fait plus lentement que les autres, car, d'une part, l'enfant a déjà dissipé une partie de ses forces ; de l'autre, il marche vers un but certain et fixe ; il n'est poussé ny par l'inquiétude de trouver sa proie, ny par la crainte de la manquer : il arrive donc plus fatigué qu'échauffé.

Là il boit et se baigne ; il nage même, car il a appris de sa mère cet art, qui n'est ignoré que des peuples instruits ; il trouve à la fois dans cette occupation un délassement, un plaisir, et le seul tonique qui soit toujours efficace et jamais dangereux. On croit donc que manger et boire occupent une grande partie du temps de notre élève. A quoi emploiera t'il le reste ? A dormir, Belle vie, dirai t'on. Qu'on nous dise donc ce que font de plus la plus part des hommes, sinon tromper, s'ils sont foibles et opprimés. S'ils sont puissants, de pareilles occupations valent-elles le sommeil qui les remplace ? Notre élève dort,

disons-nous, tantôt d'un sommeil profond, pendant lequel la nature élabore en silence ; tantôt de ce sommeil léger, qui se laisse sentir, doux repos que ne connoit pas le coupable et dont l'ambitieux se prive, qui délasse le voluptueux, lorsque ses excès ne l'en ont pas privé, que l'homme innocent et juste goûte quelquefois, malgré nos institutions, et qui, pour l'homme naturel, est un plaisir également sain et assuré. Cependant, guidé par ces besoins, notre élève s'instruit peu à peu ; bientôt il sçait franchir un buisson, se frayer une route dans un bois fourré, sauter un fossé, gravir une montagne escarpée, escalader un arbre. Chaque jour il reçoit de la nature une leçon nouvelle ; chaque proie qu'il poursuit lui est un sujet d'étude, chacun de ses repas est le prix de son adresse ou de ses réflexions.

Ainsi se passe ce long intervalle que la nature (si l'on peut parler ainsi) emploie à préparer l'espèce humaine, temps où chaque individu, n'étant encore qu'ébauché, n'a encore aucun caractère distinct, où les différences sexuelles sont encore nulles, ou du moins sans influences (1) où chacun, suivant l'expression d'Evagrius, est homme avec les hommes, et femme avec les femmes. Mais enfin la nature se sépare, et se ramifie en quelque sorte ; elle perfectionne son ouvrage et divise les sexes. Nous la suivrons dans sa marche ; jusqu'icy nous avons

(1) *Analise raisonnée de Baile*, t. IV.

généralisé nos expressions, parce que nos discours convenoient également à l'enfant mâle et femelle. L'état de puberté les sépare, nous abandonnons le mâle et nous nous bornons au sujet que nous nous sommes proposé de traiter.

CHAPITRE V

DE LA PUBERTÉ

Le choix des aliments, plus ou moins nourrissants, la vie sédentaire ou active sont des causes phisiques qui contribuent, presque autant que le climat, à accélérer, ou retarder, le moment de la puberté. Le feu de l'imagination qui, dans la société, ne manque presque jamais d'être allumé, soit par la veü d'actions, ou de tableaux relatifs, soit par des discours ou des lectures peu chastes, et par les réflexions solitaires, qui les suivent, est une cause morale, non moins puissante, pour hâter la nature. Elle paroît céder alors à une force étrangère, et les signes de puberté se manifestent bien avant que l'individû soit perfectionné ; mais ce dérangement des lois naturelles n'a jamais lieu sans porter sa peine avec lui ; le sujet qui existe trop tôt n'existe jamais pleinement. Si surtout il se presse d'user de sa jouissance, s'il s'y livre avec trop peu de ménagement, il n'a bientôt plus qu'une vie languissante et faible ; en vain cherche-t-il des ressources dans des aphrodisiaques, souvent illusoires, et toujours

dangereux, il ne fait qu'empirer son mal. Le plaisir s'obstine à le fuir, si même il le rencontre quelquefois ce plaisir lui semble imparfait, il n'a plus la force de le goûter ; semblable à ces fruits précoces, que l'art arrache à la nature, il n'a ny qualité ny saveur, ce n'est qu'une apparence vaine : ainsi se venge la nature de l'être imprudent qui ose violer ses loix. Heureux encore, s'il portoit seul la peine de sa témérité ; mais sa postérité la partage ; de là, ces générations vaporeuses, rachitiques et pituiteuses, si communes aujourd'huy dans nos grandes villes, de là ces hommes dégénérés, qui nous font regarder, comme un roman invraisemblable, les monuments de la force de nos pères. La fille naturelle est à l'abri de ce danger ; jamais une table délicatement servie n'a provoqué un appétit satisfait ; jamais une oisiveté molle n'a laissé circuler dans son sang une trop grande quantité de sucs nourriciers ; jamais, surtout, des idées lascives n'ont enflamé son imagination. Vingt fois, cent fois, elle a vu s'accomplir devant elle l'acte de la génération ; elle n'a pas rougi, elle n'a pas fui, mais elle a continué sa route avec indifférence, et elle n'a pas jeté derrière elle un regard furtif ; elle a vû des yeux du corps, et non de ceux de l'âme ; ses sens dorment encore ; ils attendent, pour s'éveiller, le cri de la nature. On peut donc assurer, avec vraisemblance, que la puberté de la fille naturelle ne se manifestera (au moins dans un climat semblable au nôtre) qu'après que le corps aura presque fini sa croissance, et l'on peut assurer avec certitude que, dans tous les climats, la nature, livrée à

elle-même, n'accordera à une fille la faculté de devenir mère qu'après lui avoir donné la force d'en remplir les devoirs ; qu'on ne craigne pas de la voir, dans la forêt, comme dans nos villes, trahir quelquefois la tendresse d'une mère, en lui refusant le lait qu'elle destinoit à son enfant. Enfin, le moment arrive où l'enfant va cesser de l'être, où son existence, jusqu'icy concentrée, va se partager et se répandre au dehors. Déjà les formes s'arrondissent, la gorge croît sensiblement, les parties de la génération se resserrent et se couvrent d'un poil naissant. Souvent, jusqu'à ce jour, dans une société de chasse, ou dans quelque autre occasion, notre jeune fille s'étoit trouvée parmi des hommes (1), sans inspirer, ny éprouver aucune sensation ; un nouveau hasard l'y ramène ; mais à peine a-t-elle touché la main de l'un d'eux, qu'un doux frémissement se répand dans tout son corps ; sa main se retire ; involontairement elle rougit, non de pudeur, mais de trouble ; elle désire, mais elle craint de s'approcher encore ; ce sentiment inconnu va l'occuper tout entière. Déjà elle cherche la solitude ; là elle se replie en quelque sorte sur elle-même, pour la 1^{re} fois elle va s'occuper de ses pensées ; le morne ennui, la vague inquiétude la tourmentent tour à tour ; un léger engourdissement dans les aines, une sensibilité presque

(1) Supposons cette association momentanée ; ce n'est pas tomber dans la faute, si souvent commise, de transporter à l'état de nature un fait qui ne convient qu'à l'état de société. On en trouve plusieurs exemples parmi les animaux chasseurs et pourtant solitaires.

douloureuse dans les jointures, rendent son état encore plus pénible ; elle se fatigue facilement dans ses marches et reste en place sans trouver le repos ; bientôt elle éprouve des pesanteurs de tête, et tous les indices de plénitude, tant dans les mamelles que dans toutes les parties qui appartiennent à la génération. Elle reste dans cet état jusqu'à ce que le premier flux menstruel vienne, à la fois, la soulager, et préparer le laboratoire de la nature (1) ; sans doute, pendant ce temps, la fille naturelle se croit malade, non qu'elle puisse avoir l'idée de la maladie, telle que nous nous la formons, mais elle sent qu'elle souffre et qu'il se fait un changement en elle ; cependant ces symptômes disparaissent ; mais ils laissent après eux ce feu dévorant que la nature a allumé, et que le plaisir seul peut éteindre.

Victime d'un besoin qu'elle ignore, une secrète ardeur la consume ; à des jours inquiets, succèdent des nuits plus agitées encore ; la première aurore ne la trouve plus dans les bras du sommeil, elle ne goûte plus le repos rafraîchissant du matin ; tout dort autour d'elle, elle veille seule dans la nature ; à peine une foible clarté fait-elle distinguer les objets, et déjà elle erre avec in-

(1) On sait aussi qu'il y a eu des exemples de femmes devenues mères avant d'avoir eu aucun écoulement périodique ; on cite même un peuple entier où les femmes n'y sont pas sujettes ; mais, outre que ces exceptions sont rares, n'est-on pas fondé à croire qu'alors l'écoulement a lieu intérieurement, ainsi que quelques auteurs le prétendent pour toutes les femmes dans les temps de grossesse.

quiétude ; elle court au ruisseau le plus voisin, elle veut éteindre dans les eaux le feu qui la tourmente, les premiers rayons du soleil l'éclairent dans le bain. Vain remède ! elle en sort et brûle de nouveau. Elle porte autour d'elle des regards ardents et inquiets ; ils se fixent enchantés par le spectacle du matin ; elle a senti les 1^{ers} feux de l'amour ; la nature va s'animer pour elle ; le doux parfum des fleurs la prépare à la volupté ; le ramage des oiseaux n'est plus un vain bruit : c'est une harmonie touchante, qui répond à son cœur. Leurs caresses réitérées l'affectent plus encore ; les mains élevées, la bouche entr'ouverte, les yeux humides, elle regarde et craint de les distraire. Sa respiration courte et pressée, le mouvement précipité de son sein, tout montre assez le trouble de son âme. C'est alors, qu'à quelque distance, elle aperçoit un homme ; un instinct puissant, un mouvement involontaire, la fait courir vers lui ; plus près, elle devient timide, elle s'arrête. Mais, emportée de nouveau, elle le joint et le serre entre ses bras... Jouissance délicieuse, qui, jamais, osera te décrire ?

CHAPITRE VI

DE L'ÂGE VIRIL

La puberté se trouvant, suivant nos principes, plus retardés, dans l'état de nature, que chez les peuples civilisés (1), l'intervalle qui la sépare de l'âge viril est moins long. Celui-cy commence au moment où le corps a pris son entier accroissement, et finit, pour les femmes, au temps où elles deviennent stériles (2). Cet âge est proprement celui de la génération, et, c'est alors que se rapportent les soins de la maternité décrits cy-dessus au chapitre de l'enfance. Nous ne voyons pas qu'il apporte aucun autre changement dans la vie uniforme de la femme naturelle; mais elle est parvenue à son point de perfection; elle ne peut plus que déchoir. Avant qu'elle commence à ressentir l'abandon de la nature, arrêtons-nous un moment à la considérer. Nous observerons

(1) Voir le commencement du chapitre précédent.

Note de Ch. de L.

(2) Nous faisons toujours abstraction des exceptions. Voir ci-dessus la note, page 31.

Note de Ch. de L.

d'abord que la femme naturelle jouit de trois biens, telle que leur privation est la source de toutes nos peines, sçavoir : la liberté, la force et la santé. Nous laissons à nos lecteurs le soin de la comparer, sur ces articles, avec la femme civilisée, et nous ne perdrons pas notre temps à discuter ces avantages ; mais il est deux biens sans lesquels les femmes comptent pour rien tous les autres ; la beauté et l'amour. Icy nous aurons besoin de plus de réflexion, pour reconnoître les richesses de la femme naturelle : en effet, sa beauté n'est pas celle de la femme que nous connoissons ; elle n'a ny la peau blanche et délicate, dont le toucher nous flatte si voluptueusement, ny la douce flexibilité, apparente foiblesse, qui semble provoquer l'attaque, par l'espoir du succès, et préparer la defaite, par la facilité de l'excuse ; elle n'a, surtout, aucune des ressources de la parure dont les femmes de tous les climats sçavent si bien tirer party ; sa peau, colorée par le soleil, est d'une teinte plus brune, mais plus animée ; elle est moins fine, à la vérité, mais, si par là la sensation du toucher est moins générale, elle devient plus forte dans les parties qui en sont le siège et l'organe, et qui ont conservé toute leur sensibilité ; ses chairs, continuellement battues par un air vif, sont plus fermes et plus vivantes. On ne peut mieux comparer ces deux femmes qu'à des fruits, dont les uns seroient venüs en pleines campagnes, et les autres dans des serres chaudes. Le caractère de sa figure est ordinairement la tranquille sérénité ; cependant, qu'elle s'anime, elle a de la phisionomie ; non qu'on puisse dire d'elle, comme

de tant d'autres femmes, que sa figure a plus d'esprit qu'elle ; elle ne scait pas minauder, mais elle scait encore moins se contraindre : son âme se peint sur son visage, et s'il exprime avec force la colère ou la terreur, le désir ou la volupté ne s'y peignent pas avec moins d'énergie. Sa taille est grande et forte, et ses embrassements, que sans doute l'homme naturel trouve trop faible encore, étoufferoient nos délicats petits maitres.

Sa parure est sa chevelure flottante, ses parfums sont un bain d'eau claire (1). Cet état, nous osons l'assurer, est le plus favorable à la jouissance (2). Mais, dira t'on, qu'est-ce que les jouissances sans amour ? Ames sensibles, nous pensons comme vous. L'amour est le consolateur de la société. L'homme social a païé ce bien de tous ceux que possède l'homme naturel. Tels nos 1^{ers} pères, suivant la tradition, ne connurent la jouissance qu'après leur expulsion du paradis terrestre. Cependant, la femme naturelle est-elle sans amour ? Nous convenons qu'il ne sçaurait y avoir de passion suivie entre deux êtres qui se joignent sans s'être jamais vus, et, dans un moment vont se séparer pour ne plus se reconnoître. Mais ce moment n'est pas indivisible et, si nous l'observons

(1) Pour douter de la propreté rigoureuse de la femme naturelle, il faudroit n'avoir jamais observé les animaux sauvages.

Note de Ch. de L.

(2) Femmes coquettes et dédaigneuses, regardez autour de vous. L'ardent jeune homme vous recherche. Ce n'est pas l'âge difficile ; mais celui qui commence à perdre ses forces n'en trouve plus pour vous ; il se ranime encore à la vûe d'une jeune et naïve villageoise. Tant est grand le charme de la nature.

Note de Ch. de L.

bien, nous pourrons y appercevoir toutes les nuances du sentiment. Les premières caresses leur tiennent lieu de déclaration ; tour à tour la femme fuit et provoque : ainsi naissent les désirs ; bientôt au comble, ils font naître l'ivresse ; elle ne s'exprime pas par des phrases élégantes, mais il ont les humides regards et les soupirs brûlants, qui sont de toutes les langues ; ils savent s'entendre pour jouir de concert et peut-être ce qui les différencie le plus est qu'ils se quittent sans dégoût. Pourquoi craindrions-nous de le dire ? Femmes sincères, c'est vous que nous interrogeons. En est-il une, parmi vous, qui ait joui constamment sans crainte, sans jalousie, sans remords, ou sans l'ennui pénible du devoir ou de l'uniformité ? Vous ne nous répondrez pas ; mais ayez le courage de scruter vos cœurs et jugez par vous-même. En vain l'orgueilleuse pitié voudrait donc plaindre la femme naturelle ; elle a la liberté, la force, la santé, la beauté et l'amour. Que lui manque-t-il pour être heureuse ?

CHAPITRE VII

DE LA VIEILLESSE ET DE LA MORT

Il est triste de passer du spectacle de l'amour a celui de la mort ; mais telle est la loi de la nature dans la succession éternelle des temps et des choses : soigneuse des espèces, elle paroît se soucier peu des individus ; ils ne sont, entre ses mains, que des instruments de la reproduction générale qu'elle abandonne, après en avoir fait usage ; alors commence la vieillesse, que termine la mort. Cet âge est celui des infirmités ; tout y annonce le dépérissement, les cheveux blanchissent, les dents tombent, les chairs mollissent (1), la peau se ride, tous les membres sont vacillants, tous les organes émoussés ; à ces effets naturels et inévitables de la vieillesse, à ces maux communs, à tous se joignent trop souvent la goute, les rhumatismes, les pithuites abondantes, etc... etc... fruits amers des dérèglements en tous genres, tourment presque inévitable de tous les vieillards, mais dont

(1) Nous disons que les chairs mollissent, lorsqu'au contraire elles durcissent ; mais il faut nous entendre.

Note de Ch. de L.

seront exempts l'homme et la femme naturelle. Plus heureux encore ils n'auront ny les regrets du passé, ny les craintes de l'avenir; il ne seront ny tourmentants ny tourmentés, par leur humeur chagrine (1). Ecoutez ce vieillard ; à l'entendre, tout s'altère, tout périclité autour de lui ; les mets sont moins succulents, les femmes moins belles, la joie moins franche, tous les plaisirs moins vifs. Semblable à ce passager qui vogue pour la 1^{re} fois, séduit par son jugement, il croit que les objets le fuient et ne s'apperçoit pas que c'est lui qui s'éloigne; comme lui, il paroît oublier le terme de sa course et ne s'occupe que de son départ ; cette terre, qu'il ne doit plus revoir, occupe encore toutes ses affections; ses regards, fixés vers elle, décèlent assez les idées qui l'occupent, bientôt il ne distingue plus les objets, mais il regarde la place où il les a vûs ; il cherche à se faire illusion, il veut croire qu'il voit encore. Tandis que l'homme naturel suit tranquillement la pente douce et facile qui doit le conduire au repos éternel, le vieillard du siècle dispute avec acharnement une place que la nature destine à sa postérité. Placé dans un sentier étroit, entre le roc escarpé et un précipice sans fond, il s'y traîne en tremblant, il se tient à tout ce qu'il rencontre, il voudroit gravir encore et remonter vers la jeunesse ; retour impossible ; son temps est fait. L'un arrive enfin,

(1) Nous ne craignons pas de mettre l'humeur au rang des maladies, et d'assurer qu'elle est plus pénible encore pour celui qui l'a que pour ceux qui la supportent.

sans s'en appercevoir, au terme de sa course ; le dernier pas de l'autre est une chute affreuse au sommet de la vie dans l'abîme du néant. Triste effet d'une imagination déréglée, qui sans cesse transporte l'homme de la place qu'il occupe à celle qu'il désire. Toutes les armes de la philosophie ne sont pas trop fortes pour combattre ce penchant : malheur inévitable des esprits foibles, fléau éternel des femmes, qui, jamais, ne trouvent dans leur esprit les ressources nécessaires pour vaincre leur imagination. Et quel spectacle hideux présente cette femme effrénée, dont l'âge n'a pu modérer les désirs, et qui recherche encore un plaisir qu'elle ne peut plus faire partager ! Que de peines lui sont préparées, à combien d'humiliations elle doit s'attendre. L'homme, dans ce même cas, n'est pas moins ridicule ; mais il peut être moins malheureux ; il possède un reste de puissance, le vil intérêt lui fera trouver une fille complaisante, qui aidera sa vanité à lui faire illusion ; il sera le jouet de tout ce qui l'entoure, mais il pourra l'ignorer ; il n'aura pas le sentiment de son état. La femme n'a pas même cette ressource douteuse ; en vain, a-t-elle employé les mêmes moyens pour s'attacher un homme ; il perd, entre ses bras, la force qu'il avoit promise ; il reste mort, entre elle et sa fortune. Heureuses les femmes qui, par un travail pénible, parviennent au moins à donner le change à leur imagination ardente, et savent le détourner sur des objets non moins futiles, mais analogues à leur âge ; plus heureuse la femme naturelle, qui n'a à redouter aucun de ces malheurs. L'imagination des femmes sociales fait naître leurs sens et

leur survit ; celle de la femme naturel naît et meurt avec eux ; l'âge des plaisirs passé, elle n'est plus qu'un enfant mieux instruit ; tranquille, elle n'a pas besoin de se repaître d'illusions ; elle pourra vieillir, sans être joueuse, méditante ou dévote. A ces avantages, dont on sentira facilement le prix, la femme naturelle en joint un plus précieux encor, dont quelquefois l'homme social se vante sans en jouir, et dont elle jouit sans s'en vanter : elle ne craint pas la mort. Ce moment, si redouté, n'existe pas pour elle ; elle n'en a point d'idée, son dernier moment est aussi serein que tous les autres ; elle finit plutôt qu'elle ne meure, mais elle se laisse aller sans se défendre ; si elle a l'agonie du corps, elle n'a pas celle de l'esprit ; elle est exempte des terreurs de tout genre, qui, parmi nous, ne cessent d'assiéger le mourant. Nous remarquerons, à ce sujet, que ce n'est pas un des moindres avantages de l'homme et de la femme naturels, d'être délivrés de la crainte de prévoiance ; sans doute ils seront effraîés, quelquefois, mais, au moins, il n'auront à combattre ou à fuir que le danger présent, et non les phantomes de leur imagination. Cet avantage est peut-être inestimable, surtout pour les femmes, que nous voïons, tous les jours, tourmentées par mille craintes, qui, pour être puérides, ne leur sont pas moins pénibles ; pareillement, dans leurs maladies, ils ne souffriront que de leurs douleurs ; ils n'auront ny impatience ny inquiétude ; c'est chez eux qu'il faut chercher une résignation parfaite ; au reste ils auront peut-être des accidents, mais leurs maladies seront rares, et qui les leur causeroient ? ils n'ont ny passions, ny cuisiniers, ny médecins.

CHAPITRE VIII

RÉFLEXIONS SUR CE QUI PRÉCÈDE

Nous avons suivi la femme naturelle dans les différentes époques de sa vie, nous l'avons vûe, à sa naissance, objet des plus tendres soins de sa mère, recevoir d'elle les secours nécessaires à sa faiblesse ; encore enfant, mais déjà plus forte, nous l'avons vûe, exempte de la contrainte où ses semblables sont réduites, croître librement et développer ses forces sous les yeux de la nature ; nous avons observé les changements qu'apportoit en elle le moment de la puberté ; nous avons vû naître ses 1^{ers} désirs que le plaisir a suivis, plaisir aussi pur que vif, que n'empoisonnoient pas les maux que nos institutions ne cessent d'y mêler ; arrivée à l'âge viril, tandis que nos jours s'écouloient partagés entre les doux soins de l'amour et ceux de la maternité, nous avons cherché à connoître tous ses avantages, et nous avons trouvé qu'il ne lui manquoit aucun de ceux que l'on pouvoit vraisemblablement désirer ; dans sa vieillesse, nous

l'avons vûe, soumise aux seules infirmités qui en sont inséparables, éviter pareillement les douleurs du corps et les peines de l'esprit ; nous avons vû, enfin, une mort paisible terminer une vie heureuse. Quelle femme maintenant osera se présenter et disputer de bonheur avec elle ? Sera ce, cette reine puissante, fière de dominer sur de vastes états, où cherchera t'elle sa félicité ? Sans doute dans celle de ses sujets : elle courra donc se rendre redoutable aux ennemis du dehors et étouffer les troubles intérieurs ; à la fois économe et libérale elle n'accordera rien à l'intrigante avidité des courtisans et sera toujours assez riche pour récompenser les services rendus ; ses guerres, justes et heureuses, seront suivies de la victoire et les impôts multipliés ne dévoreront pas la substance du pauvre ; le foible ne l'implorera pas sans succès contre l'oppression du puissant ; sa justice vigilante sauvera le simple des embûches, de la mauvaise foi ; chérie des bons, son nom sera la terreur des méchants, ils fuiront loin d'elle, ils iront chercher les lieux si peu rares où ils prospéreront si facilement ; alors sans doute elle sera bénie ; mais quelle n'espère pas un moment de repos ; ne faut-il pas qu'elle veille pour tous ? Veut-elle donner un moment à ses plaisirs ? Qu'elle attende celui qu'aucun de ses sujets ne réclamera, ou plutôt que sa vie soit une action continue et qu'elle *meure debout*, victime dévouée au bonheur de son peuple. Découragée à la vûe d'une carrière si pénible, préférera t'elle d'être foible et voluptueuse, oubliera t'elle son peuple, pour ne s'occuper que de ses plaisirs ; ils vont se rassembler autour d'elle ; son ima-

gination sera moins prompt que le zèle de ses courtisans ; mais par là même ses jouissances seront imparfaites ; malheureuse elle n'aura pas le temps de désirer. Cependant, sous un règne foible, l'intrigue déploie toutes ses forces ; le courtisan ambitieux, non content d'opprimer le peuple, veut encore dominer sa souveraine ; maîtresse de tant d'états, elle ne l'est pas de sa volonté ; mue par des ressorts secrets, elle cède à une impulsion étrangère et inconnue ; elle ordonne par faiblesse l'éloignement de ceux qu'elle chérit et reste avec étonnement livrée à ceux qu'elle craint, alors elle perd l'habitude d'aimer ; la défiance et l'insensibilité viennent flétrir et resserrer son âme ; bientôt elle ne s'ouvre plus au plaisir ; elle n'est plus susceptible que de distraction, et les distractions mêmes sont devenues difficiles ; son palais l'ennuie, et toutefois elle craint d'en sortir ; traverse-t-elle les villes ? le silence morne de son peuple contriste son cœur ; parcourt-elle les campagnes ? l'image de la misère afflige ses regards importuns et, elle-même, elle se prend aux lieux qu'elle habite de l'ennui qu'elle y porte ; elle se fuit, elle erre, sans choix comme sans dessein, elle recherche la vaste solitude des forêts, laissons-lui cette triste ressource : les seuls moments où elle se supporte sont ceux où elle parvient à s'oublier. Quelle autre femme se présente, dont l'éclat surpasse encore celui des reines ? A sa beauté parfaite, à son air enchanteur, à son magique pouvoir, on la prendroit pour une fée ; environnée d'une cour nombreuse, dont elle règle le destin, elle

élève, elle abaisse à son gré, elle tourne en se jouant la roue de la fortune ; elle a jeté un regard de colère sur l'homme puissant, et son pouvoir s'est évanoui ; elle a tendû la main à l'homme accablé et proscrit, et il est devenu puissant et honoré. Les plus grands événements de l'histoire ne sont le plus souvent que l'effet de ses caprices ; elle paroît désirer et déjà tout est en mouvement ; elle dit, et les obstacles disparaissent. A ces traits qui ne reconnoit la maîtresse d'un roi ? Tel est en effet le spectacle qu'elle présente à la foule qui la contemple et qui l'envie ; mais l'observateur attentif n'est pas séduit par ces apparences trompeuses ; il voit cette femme, il la scait idole et victime de la fortune, disposer de tout, hors d'elle-meme, forcée de paroître gaie quand elle est triste, tendre, quand son cœur est froid, folâtre et enjouée, quand l'humeur la domine, confiante et tranquille, quand mille craintes l'obsèdent ; il la voit placée entre des mécontents et des ingrats ; il l'écoute se répéter avec amertume ce vers si connu : *j'ai des adulateurs et n'ai pas un ami* (1) ; il écoute ses sanglots étouffés ; il remarque ses larmes encore mal essuïées ; il

(1) La maîtresse chérie d'un monarque puissant, attaquée de la maladie dont elle mourut, voulut connoître son état qu'on s'obtinait à lui cacher ; elle employa un moien bien simple ; chaque jour, elle se faisoit rendre compte des personnes qui venoient chez elle ; pendant longtemps, on lui nommoit toute la cour ; un jour, enfin, on ne lui cita qu'une personne. Quoi, lui seul ? dit elle. Seul, lui répondit on. Alors, reprit elle aussitôt, il faut mourir, je suis condamnée. Elle ne se trompoit pas et mourut en effet, peu d'heures après.

Note de Ch. de L.

s'éloigne enfin et dit avec vérité : ce n'est pas là qu'est le bonheur. Mais, nous dit-on, vous feignez de chercher le bonheur et vous craignez en effet de le rencontrer. Nous entendons ce reproche et nous abandonnons les palais des rois.

Nous citera t'on, pour être heureuse, cette femme jeune, jolie et sensible, qui vient de s'unir à l'époux qu'elle adore et qui doute du bonheur d'un moment. Mais que l'intervalle est grand d'un moment de bonheur à une vie fortunée ! Scait'on quelles a été l'enfance et la jeunesse de cette femme, quelles sera sa vieillesse et sa mort, qui la garantira des accidents de tous les genres ? La crainte seule qu'ils lui inspireront altèrera sa félicité, et, d'ailleurs, après avoir joui de tout, ne faudra t'il pas tout quitter ? Plus la jouissance aura été délicieuse, plus la perte sera sensible, plus les regrets seront amers. Cherchons, au moins, dans notre imagination, ce que la société ne nous présente pas. Créons à notre gré une femme parfaitement heureuse, autant au moins que l'humanité le comporte ; ce sera celle qui, née d'une mère tendre, n'aura pas été livrée en naissant aux soins d'une mercenaire ; qui, plus grande, aura été élevée sous les yeux d'une institutrice également indulgente, sage et éclairée, qui, sans jamais la contraindre, et sans l'ennuyer de ses leçons, lui aura donné toutes les connoissances utiles et l'aura exemptée de tous les préjugés ; qui, parvenue à cet âge du plaisir, aura trouvé pour époux un homme toujours nouveau, amoureux sans être jaloux, assidù sans être importun ; qui, deve-

nüe mère à son tour, aura goûté la douceur de l'amour maternel, sans en ressentir les inquiétudes perpétuelles, souvent suivies d'un affreux désespoir ; dont l'imagination sage aura vu fuir sans regret son heureuse jeunesse ; qui aura seû, en vieillissant, éviter la maladie et les ridicules ; qui, enfin, saura voir la mort sans effroi et s'endormir paisiblement de son dernier sommeil ; qui, exempte de chagrins personnels, n'en recevra point d'étrangers ; dont la fortune sera telle, qu'abondamment pourvûe du nécessaire, elle ne soit jamais embarrassée d'un superflu qu'elle ne désire point ; qui vivra sans ambition comme sans crainte ; qui, après avoir eû la plus grande sensibilité pour le plaisir, trouvera dans la douleur ou dans les privations le stoïcisme le plus philosophique... Mais cette femme n'est-elle pas une chimère ? Non, c'est trait pour trait, et seulement sous d'autres mots, l'histoire fidèle de la femme dans l'état de nature. On s'obstine pourtant à nous dire : cet état n'a jamais existé, il est impossible, il est invraisemblable. Cette question mérite d'être discutée.

CHAPITRE IX

EXAMEN DES RAISONS APPORTÉES CONTRE L'ÉTAT DE NATURE

Ami de la vérité, nous ne dissimulerons pas que plusieurs philosophes ont combatû l'existence, et même la possibilité, de l'état de nature tel que nous l'avons envisagé, et qu'en le supposant, ils ont nié ces avantages. La crainte d'une discussion trop longue, l'inutilité de répondre à des objections, toujours les mêmes, quoique diversement proposées, nous empêcheront de répondre à tous, mais dans le nombre, notre choix sera tel, qu'on ne pourra nous reprocher d'avoir cherché de faibles adversaires, pour les combattre avec plus d'avantage ; c'est à MM. de Buffon et de Voltaire que nous allons essayer de répondre : « Peut-on dire « de bonne foi (dit M. de Buffon) (1), que cet état sauvage mérite nos regrets, que l'homme, animal fa-
« rouche, fût plus digne que l'homme citoïen civilisé ?

(1) Les animaux carnassiers. *Histoire naturelle*, t. XIV, p. 35, édition in-12. *Note de Ch. de L.*

« Oui, car tous les malheurs viennent de la société, et
 « qu'importe qu'il y eût des vertus dans l'état de na-
 « ture s'il y avoit du bonheur, si l'homme, dans cet état,
 « étoit seulement moins malheureux qu'il ne l'est ? La
 « liberté, la santé, la force, ne sont elles pas préférables
 « à la mollesse, à la sensualité, à la volupté même ? Ac-
 « compagnée de l'esclavage, la privation des peines vaut
 « bien l'usage des plaisirs, et pour être heureux que
 « faut-il, sinon de ne rien désirer ? »

Telle est l'objection que M. de Buffon se propose.

Nous observons d'abord qu'elle ne nous paroît pas faite avec sincérité. Pourquoi, par exemple, accorder la volupté exclusivement à l'homme social ? Quelque sens que l'on veuille donner à ce mot, on trouvera que la volupté de l'homme naturel, pour être sous une forme qui nous est étrangère, n'en existe pas moins réellement pour lui. *La privation des peines vaut bien l'usage des plaisirs.* Hé quoi ! l'homme naturel n'a-t-il donc que la privation des peines ? est-il privé de l'usage des plaisirs ? *et pour être heureux que faut-il sinon de ne rien désirer.* Ce n'est pas en ne rien désirer que consiste le bonheur, mais à obtenir ce qu'on désire. La question gît à scavoir, qui, de l'homme naturel, ou de l'homme social, a plus de facilité pour y parvenir.

Voyons maintenant la réponse de M. de Buffon. « Si
 « cela est (poursuit-il), disons en même temps qu'il est
 « plus doux de végéter que de vivre, de ne rien appéter
 « que de satisfaire son appétit, de dormir d'un someil
 « apathique, que d'ouvrir les yeux pour voir et pour

« sentir ; consentons à laisser notre âme dans l'engour-
« dissement, notre esprit dans les ténèbres, à ne nous
« jamais servir ny de l'une ny de l'autre, à nous mettre
« au-dessous des animaux, à n'être, enfin, que des
« masses de matière brute attachée à la terre ».

Nous pourrions répondre, à notre tour, qu'*il est plus doux de végéter que de vivre malheureux, de ne rien appéter que de pouvoir satisfaire son appétit, de dormir d'un sommeil apathique que d'ouvrir les yeux pour voir des objets désagréables et sentir douloureusement, qu'il vaut mieux laisser notre âme dans l'engourdissement que l'en tirer par la douleur, notre esprit dans les ténèbres que dans l'erreur, ne nous jamais servir ny de l'une ny de l'autre que d'en faire un pernicieux usage, et que pourvû qu'on fût heureux il importerait peu d'être au-dessus ou au-dessous des autres animaux.* Mais cette vaine déclamation nous jetteroit, ainsi que lui, hors de la question. En effet, l'homme naturel ne végète point : il vit, il appète, et satisfait son appétit ; il dort, non d'un sommeil apathique, mais d'un sommeil tranquille ; il sçait ouvrir les yeux pour voir et pour sentir ; son âme sensible connoit la pitié et l'amour ; son esprit est éclairé sur ses besoins ; il fait usage et de l'une et de l'autre ; il n'est point au-dessous des animaux, il est le 1^{er}, le plus fortuné d'entre eux.

« Nous ne supposons pas (c'est toujours M. de Buffon
« qui parle) qu'il y a une plus grande distance de
« l'homme en pure nature au sauvage que du sauvage à

« nous... nous voïons qu'on descend par degrés assez
 « insensibles des nations les plus éclairées... les plus
 « polies, à des peuples moins industrieux ; de ceux-ci à
 « d'autres plus grossiers, mais encore soumis à des rois,
 « à des lois ; de ces hommes grossiers aux sauvages...
 « que les uns forment des nations assez nombreuses
 « soumises à des chefs ; que d'autres en plus petite so-
 « ciété ne sont soumis qu'à des usages, qu'enfin les plus
 « solitaires, les plus indépendants ne laissent pas de
 « former des familles et d'être soumis à leur père. Un
 « empire, un monarque, une famille, un père, voilà les
 « deux extrêmes de la société : ces extrêmes sont aussi
 « les limites de la nature. »

Cette dernière phrase, qui résume tout ce qui précède, nous paroît plus hardie que philosophique ; et nous aurions cru que les limites de la nature ne pouvoient se placer qu'entre deux contradictoires.

« Si elles s'étendoient au delà (ces limites), n'auroit-on pas trouvé, en parcourant toutes les solitudes du globe, des animaux humains privés de la parole, sourds à la voix comme aux signes, les mâles et les femelles dispersées, les petits abandonnés, etc...

En parcourant toutes les solitudes du globe ! Et qui donc les a toutes parcourues ? qui croiroit, en lisant cecy, selon M. de Buffon lui-même « que ce qui nous reste à connoître du côté du pôle austral est si considérable, qu'on peut, sans se tromper, l'évaluer à plus d'un quart de la superficie du globe, en sorte qu'il peut y avoir dans ces climats un continent terrestre, aussi

« grand que l'Europe, l'Asie et l'Afrique, prises toutes
« trois ensemble » (1).

N'auroit-on pas trouvé des animaux humains... De ce qu'on n'en a pas trouvé, sensuit-il qu'il n'y en a point ? L'Amérique ne subsistait-elle pas avant sa découverte, dans ce même temps où les sçavants de Portugal assemblés, déclaroient unanimement que le projet de Colomb étoit celui d'un visionnaire, d'un homme qui cherchoit des régions dans le cercle de la lune... *Privés de la parole...* Le gloussement des troglodites, peuple pourtant déjà civilisé, s'approche t'il plus d'une langue formée que des cris d'expression de l'homme naturel.

Sourds à la voix comme aux signes... Pourquoi sourds à tout cela ? *Les mâles et les femelles dispersées, les petits abandonnés.* Encore une fois, qui sçait, qui osera dire que tout cela n'existe pas ? Mais quand ce globe seroit exactement connu, et qu'on n'y auroit trouvé aucun homme dans l'état de pure nature, comment en concluroit on que cet état n'a jamais existé puisqu'il est prouvé, et généralement consenti, que l'espèce humaine est susceptible de perfection ?

« Je dis même, qu'à moins de prétendre que la cons-
« titution du corps humain fut toute différente de ce
« qu'elle est aujourd'huy, et que son accroissement fut
« bien plus prompt, il n'est pas possible de soutenir que
« l'homme ait jamais existé sans former de famille,

(1) *Histoire naturelle*, 1^{er} vol. in-4^o. V. sur le même sujet l'*Histoire des voyages aux terres australes*, par M. le président de BROSSÉ.
Note de Ch. de L.

« puisque les enfants périroient s'ils n'étoient secourus
 « et soignés pendant plusieurs années, au lieu que les
 « animaux nouveau-nés n'ont besoin de leur mère que
 « pendant quelques mois. »

Tous les animaux nouveau-nés ont besoin de leur mère pendant plus ou moins de temps, et nous ne voions pas que leur société subsiste après le besoin passé. Nous avons crû pouvoir fixer ce temps pour les hommes entre deux et trois ans (1) et M. de Buffon lui-même paroît le fixer à quatre ans pour l'enfant d'un homme social (2), ce qui revient assez à notre calcul ; la différence n'existe donc que du plus au moins, et si tel animal (la louve, par exemple), qui vit vingt ans, soigne son petit pendant un an (3), il nous semble qu'une femme qui en vit soixante ou quatre-vingts peut bien consacrer trois ans à ce soin, et ce temps passé, abandonner son enfant.

« Cette nécessité phisque suffit donc seule pour
 « démontrer que l'espèce humaine n'a pû durer, et se
 « multiplier, qu'à la faveur de la société. » On vient de voir, si cette démonstration est suffisante. « Que l'union
 « des pères et mères aux enfants est naturelle puisqu'elle
 « est nécessaire. » L'union des pères aux enfants nous paroît absolument inutile, même dans le système de M. de Buffon, et quant aux mères, ne pourrions-nous pas dire :

(1) V. cy-devant de *L'Enfance*, ch. III.

(2) V. *L'Histoire naturelle*, t. XIV, p. 39.

(3) *Histoire naturelle du loup*, t. XIV.

leur union aux enfants cesse d'être naturelle dès qu'elle n'est plus nécessaire ?

« Or, cette union ne peut manquer de produire « un attachement respectif et durable entre les parents et « l'enfant. »

Voilà positivement ce qui reste à prouver et qui ne nous paroît pas probable.

« Ainsi l'état de pure nature est un état connu ; c'est le « sauvage vivant dans le désert, mais vivant en famille, « connoissant ses enfants, connu d'eux, usant de la pa- « rolle et se faisant entendre. »

Ne sommes-nous pas autorisés à dire que ce n'est pas là l'état de nature ?

« La fille sauvage ramassée dans les bois de Cham- « pagne, l'homme trouvé dans les forêts du Hanovre ne « prouvent pas le contraire. »

Ils prouvent au moins que le contraire n'est pas impossible.

M. de Buffon, après avoir rassemblé les hommes en famille, au 1^{er} moment de leur existence, forme un empire à la 4^e génération. Nous ne le suivrons pas dans sa marche rapide, il nous suffit d'avoir examiné s'il combat victorieusement les avantages et la possibilité de l'état de nature, tel que nous l'avons envisagé, et d'avoir mis nos lecteurs en état de juger si l'on peut, d'après ses raisons, assurer cet état malheureux ou impossible. Nous n'ajoutons plus qu'un mot. M. de Buffon, qui confond l'homme sauvage et l'homme naturel, se demande si cet homme est heureux, et se décide pour la négative. Icy

nous opposerons à M. de Buffon, M. de Buffon lui-même. Écoutons-le parler dans son histoire des animaux sauvages (1) : « La nature leur a donné à tous la liberté
 « avec des mœurs constantes, à tous des désirs et de
 « l'amour, toujours aisé à satisfaire... Amour et liberté,
 « quels bienfaits! Ces animaux que nous appelons sau-
 « vages parce qu'ils ne nous sont pas soumis, ont-ils
 « besoin de plus pour être heureux? Ils ont encore l'éga-
 « lité, ils ne sont ny les esclaves, ny les tirans de leurs
 « semblables. »

Quelle force, quelle énergie dans ce tableau! Mais pourquoi les *animaux humains* seraient-ils seuls privés de ces avantages? M. de Buffon nous donne-t-il quelque raison de cette exclusion malheureuse?

Il nous paroît que les raisonnements de ce philosophe ne suffisent pas, pour détruire le système que nous avons suivi. Voions si M. de Voltaire, qui combat ce même système, avec tant de mépris et d'humeur, donne des raisons plus convaincantes.

M. de Voltaire commence par dire (2) qu'on n'a jamais vu de pays où l'état de pure nature subsistât.

Nous avons déjà observé que ce point de fait ne suffisoit pas pour décider la question.

« Quelques mauvais plaisants (poursuit-il) ont abusé
 « de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe
 « étonnant, que l'homme est originairement fait pour

(1) t. II, *Histoire naturelle*, édition in-12.

(2) V. *Question sur l'encyclopédie*, art. *homme*, — pages 100 et suivantes. Notes de Ch. de L.

« vivre seul, comme un loup cervier, et que c'est la
« société qui a dépravé la nature. Autant vaudroit-il
« dire que, dans la mer, les harengs sont ordinairement
« faits pour nager isolés, et que c'est par un excès de
« corruption qu'ils passent en troupes, de la mer gla-
« ciale sur nos côtes, qu'anciennement les grues voloient
« en l'air, chacune à part, et que par une violation du
« droit naturel, elles ont pris le party de voïager de
« compagnie. »

N'est-ce pas une plus mauvaise plaisanterie de vouloir établir une analogie entre l'homme, les harengs et les grues? Ce raisonnement a surtout le défaut de pouvoir être rétorqué avec autant d'avantage.

Quelques mauvais plaisants (pourroit-on dire) ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre en société... autant vaudroit-il dire que les boeufs et les chevaux étoient originairement faits pour vivre en troupeaux et en escadrons, et que c'étoit par un excès de corruption, ou par une violation du droit naturel, qu'ils erroient isolés dans les bois.

« Chaque animal a son instinct (continüe M. de Vol-
« taire) et l'instinct de l'homme, fortifié par la raison, le
« porte à la société, comme au manger et au boire. »

C'est absolument mettre en fait ce qui est en question.

« Quiconque vivroit absolument seul perdroit bientôt
« la faculté de penser et de s'exprimer. »

L'homme isolé n'acqueroit pas la faculté de parler ;
mais pourquoi n'auroit-il pas celle de penser et de s'ex-

primer ? L'animal le plus farouche a ses pensées et son expression.

« Il seroit à charge à lui-même. »

Nous ne voyons pas pourquoi.

« Il ne parviendroit qu'à se métamorphoser en bête. »

Pour la plupart, cette métamorphose ne seroit pas difficile.

M. Rousseau avoit dit (1) : « Il n'est pas naturel qu'un homme s'attache à une femme pendant les 9 mois de sa grossesse ; l'appé tit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ny la femme de tel homme ; celui-cy n'a pas le moindre soucy ni peut-être la moindre idée des suites de son action ; l'un s'en va d'un côté, l'autre de l'autre et il n'y a pas d'apparence qu'au bout de 9 mois ils aient la mémoire de s'être connus. Pourquoi la secourera t'il après l'accouchement, pourquoi lui aidera t'il à élever un enfant qu'il ne scait pas seulement lui appartenir ? »

« Tout cela est exécration » (s'écrie M. de Voltaire), mais pourquoi ? Les animaux qui en usent ainsi sont-ils exécration ? « Mais (continue-t-il) heureusement rien n'est plus faux. » Voïons comment il le prouve.

« Si cette indifférence étoit le véritable instinct de la nature, l'espèce humaine en auroit presque toujours usé. Ainsi l'instinct est immuable, ses inconstances sont très rares, le père auroit toujours abandonné la mère, la mère auroit abandonné son enfant, et il y auroit

(1) Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes.

Note de Ch. de L.

« bien moins d'hommes sur la terre qu'il n'y a d'ani-
« maux carnassiers, car les bêtes farouches, mieux
« pourvues, mieux armées, ont un instinct plus prompt,
« des moyens plus sûrs et une nourriture plus assurée
« que l'espèce humaine. »

Il n'est pas besoin de beaucoup observer les animaux domestiques, pour voir combien l'éducation altère et fait varier l'instinct, mais combien, surtout, les hommes n'ont-ils pas contrarié le leur ? Eh ! quoi ! l'instinct de l'homme qui a faim ne le porte-t-il pas à ravir le pain que mange à ses yeux l'homme plus faible que lui ? l'instinct d'un homme vigoureux ne le porte-t-il pas à jouir d'une fille jeune et jolie près de laquelle il se trouve ? Elle-même, sollicitée par ses désirs, par ceux de son amant, ne sent-elle pas son instinct la porter à se rendre ? L'instinct de ces 100.000 hommes rangés en bataille devant 100.000 autres, au moment d'une décharge d'artillerie ou de mousqueterie, ne les porte-t-il pas à fuir plutôt qu'à tuer, ou se faire tuer pour une cause qui leur est étrangère ? Tous résistent pourtant à l'instinct, et l'on vient nous dire que ses inconstances sont très rares. L'instinct de la nature n'est-il pas, dans tous, un cas étouffé sous le poids de nos institutions ? Si, dans l'état social, la mère reste unie à l'enfant, et l'enfant à la mère, après le besoin passé si chacun d'eux reste uni à son époux ou à son père, qui peut assurer que cette union ne soit pas plutôt le fruit de nos institutions, que l'impulsion nécessaire de l'instinct naturel ? L'histoire des animaux ne nous fournit aucun exemple de cet attachement respectif, des

mères et des enfants, qui ne cesse avec le besoin de ceux-cy. Dans quelques espèces nous trouvons à la vérité une union passagère du mâle à la femelle qui dispaeroit toujours avec le besoin des petits ; mais, outre que cette union de l'homme à la femme ne paroît pas nécessaire à leur enfant, nous osons dire qu'elle est impossible ; en effet, les animaux chez lesquels cette union subsiste, ont toujours un temps marqué pour les désirs ; ce temps passé, les désirs s'éloignent dans l'un et l'autre sexe ; et, de plus, ce temps est toujours suivi de la fécondité. Il n'en est pas ainsi de l'homme et de la femme ; l'homme aura de nouveaux désirs, et s'il les satisfait avec une autre femme, à laquelle des deux s'attachera-t-il ? Supposons que, contre toute espèce de raisons, il se fixe à une seule femme. Est-il sûr que cette femme en soit fécondée, et si elle ne l'est pas que deviendra leur union, jusqu'à quand durera t'elle ? Le mariage indissoluble, et avec une seule femme, deviendrait, dans ce cas, une suite de l'instinct naturel nécessaire et immuable, dont parle M. de Voltaire.

M. de Voltaire avance que *l'instinct des animaux carnassiers est plus prompt que celui de l'homme.*

Nous conviendrons d'autant moins de ce fait, relativement à l'homme naturel, que nous le voïons démenty chez l'homme sauvage, qui a déjà dû perdre une partie de cet instinct. Ils ont, ajoute-t-il, *une nourriture plus assurée que l'espèce humaine.*

Nous avons déjà dit plus haut, d'après les plus sçavants naturalistes, que l'espèce humaine étoit celle qui s'ap-

proprioit le plus facilement les différentes nourritures. Il en tire cette conséquence que, dans notre supposition, *il y auroit moins d'hommes sur la terre que d'animaux carnassiers.*

Quand cela seroit, ce ne seroit pas une raison suffisante pour détruire un système qui seroit vrai d'ailleurs, mais cette supposition nous paroît absolument gratuite.

« Les hommes les plus durs (poursuit M. de Voltaire) « aiment par un instinct dominant l'enfant qui n'est pas « encore né, le ventre qui le porte, et la mère qui re- « double d'amour pour celui dont elle a reçu dans son « sein le germe d'un être semblable à elle. »

Nous convenons que les enfants sont un lien de plus pour les époux réunis dans l'état social, et nous aurons occasion par la suite d'en dire les raisons ; mais nous avons quelque peine à comprendre comment les hommes (durs ou non) *peuvent aimer par un instinct dominant l'enfant qu'ils ne savent pas devoir naître, le ventre qu'ils ignorent le porter, ny comment la mère redouble d'amour pour celui dont elle ne se doute pas d'avoir reçu dans son sein le germe d'un être semblable à elle.*

« L'instinct du charbonnier de la forêt noire leur parle « aussi haut, les anime aussi fortement, en faveur de « leurs enfants, que l'instinct des pigeons et des rossi- « gnols les force à nourrir leurs petits. »

Nous convenons de tout cela ; mais les pigeons et les rossignols abandonnent leurs petits, sitôt qu'ils peuvent se passer d'eux.

Ne pouvons-nous pas dire maintenant avec M. de Voltaire, mais par une application différente : « Le grand « deffaut de tous ces livres à paradoxe n'est-il pas de « supposer toujours la nature autrement qu'elle n'est ? »

Résumons-nous. Nous avons vû qu'il n'est pas prouvé que l'état que nous appelons de nature n'existe point ; qu'il est impossible de prouver qu'il n'a jamais existé ; que loin d'être invraisemblable on ne peut l'attaquer que par des suppositions gratuites ou des assertions téméraires. Nous avons donc été fondé à le considérer comme le point d'où les femmes étoient parties ; nous allons examiner à présent quels, et combien de changements, les institutions sociales leur ont fait éprouver.

CHAPITRE X

DES PREMIERS EFFETS DE LA SOCIÉTÉ

La nature ne crée que des êtres libres ; la société ne fait que des tirans et des esclaves ; toute société suppose un contrat, tout contrat une obligation respectueuse. Toute obligation est une entrave qui répugne à la liberté naturelle ; aussi l'homme social ne cesse de s'agiter dans ses liens, il tend à s'y soustraire, il cherche à en rejeter le poids sur ses semblables, il ne veut retenir que le bout de la chaîne pour les diriger à son gré ; il suit de là que, si l'oppression du fort envers le faible n'est pas une loi naturelle, dans le sens où les moralistes prennent ces mots, elle n'en est pas moins une loi de la nature, ou plutôt la 1^{re} vengeance que la nature abandonnée tire de l'homme social ; il suit de là que toute convention, faite entre deux sujets inégaux en force, ne produit, ne peut produire qu'un tiran et un esclave, il suit encore de là que dans l'union sociale des deux sexes, les femmes généralement plus faibles ont dû être généralement op-

primées ; icy les faits viennent à l'appui des raisonnements. Parcourez l'univers connu, vous trouverez l'homme fort et tyran, la femme faible et esclave ; que si quelquefois elle a l'adresse de lier les mains à son maître et de commander à son tour, ce cas est extrêmement rare. Quand on parcourt l'histoire des différents peuples et qu'on examine les lois et les usages promulgués et établis à l'égard des femmes, on est tenté de croire qu'elles n'ont que cédé, et non pas consenti au contrat social, qu'elles ont été primitivement subjuguées, et que l'homme a sur elle un droit de conquête dont il use rigoureusement. Aussi, loin de penser, comme quelques-uns, que la société commença par la réunion des familles, nous croirions plutôt que la 1^{re} association fut faite par des hommes seulement, qui, se sentant plus égaux en force, durent se craindre moins les uns les autres ; mais ils sentirent bientôt le besoin qu'ils avoient des femmes ; ils s'occupèrent donc à les contraindre, ou à les persuader, de s'unir à eux. Soit force, soit persuasion, la 1^{re} qui céda, forgea les chaînes de tout son sexe. On sent assez que, dans ces premiers temps, il n'y eut aucune propriété exclusive, on partageoit également les fruits d'un champ cultivé en commun ; on en usoit de même du gibier tué dans une chasse générale ; les femmes même suivirent cette loi ; toutes étoient à tous (1). Nul d'entre eux n'avoit l'idée du choix : ce-

(1) On connoît encore quelques peuplades qui vivent dans cette entière communauté.

Note de Ch. de L.

pendant, dans cette communauté de travaux et de fruits, il est aisé de pressentir que le partage ne dut pas être longtemps égal ; que, bientôt, la loi du plus fort se fit sentir : que les femmes, pour cela encore qu'elles étoient les plus faibles, furent assujéties aux travaux les plus pénibles, et en recueillirent le moins de fruit ; les hommes étendirent bientôt jusqu'à elles cette même idée de propriété qui venoit de les séduire et de les rassembler ; de cela seul qu'elles étoient à leur convenance et qu'ils avoient pu s'en saisir, ils en conclurent qu'elles leur appartenoient : telle fut en général l'origine du droit. Les femmes manquant de forces ne purent deffendre et conserver leur existence civile ; compagnes de nom, elles devinrent bientôt esclaves de fait, et esclaves malheureuses ; leur sort ne dut guère être meilleur que celui des noirs de nos colonies. Si l'on veut retrouver encore des vestiges sensibles de cet abus de force, que l'on considère un moment ces peuples encore grossiers que nous nommons sauvages, qui, réunis depuis peu de temps, ont déjà perdu les avantages de l'état de nature et n'ont pu pallier encore les premiers vices de la société. C'est là que l'on voit les femmes chargées seules des travaux les plus vils et les plus pénibles, toujours excédées, souvent maltraitées, quelquefois tuées par des maîtres, oisifs et capricieux, qui payent ainsi les soins qu'elles prennent d'eux, les substances qu'elles leur fournissent, et le plaisir qu'elles leur procurent ; c'est ainsi que nous les voïons encore aujourd'huy ramer comme nos forçats, sur les canots des Groenlandois, et soumises au

même traitement ; enfin, à 40 ans, chez les Calmouques, d'être les compagnes de leurs maris, et devenir les servantes de la maison et des jeunes femmes qui leur succèdent ; traitées, chez les Coréens, comme leurs esclaves et souvent chassées, elles et leurs enfants, pour des fautes légères ; corrigées avec sévérité chez les peuples du mont Liban, et y être esclaves, non seulement de leurs maris, mais même de leurs enfants mâles ; chargées à Congo de tous les travaux de force, y servir leurs maris et n'oser ny manger avec eux ny s'asseoir en leur présence ; c'est ainsi qu'on voit encore les Hottentots, quoique élevés par leurs mères, se faire un point d'honneur de les mépriser et de les fraper même, lorsqu'à l'âge de 19 ans, ils sont agrégés parmy les hommes ; que si dans ces pays les hommes paroissent s'être réservé les fatigues de la chasse, c'est que cette occupation, loin de leur paroître pénible, est en eux un penchant naturel, fortifié encore par le désir de puissance et de domination, premier fruit de l'esprit social. Ils regardent si bien la chasse comme un plaisir que, chez quelques peuples, (les Lapons par exemple) elle n'est pas même permise aux femmes. L'oppression et le mépris furent donc, et durent être généralement, le partage des femmes dans les sociétés naissantes ; cet état dura dans toute sa force jusqu'à ce que l'expérience d'une longue suite de siècles leur eût appris à substituer l'adresse à la force. Elles sentirent enfin que, puisqu'elles étoient plus faibles, leur unique ressource étoit de séduire ; elles connurent que si elles étoient dépendantes de ces hommes par la

force, ils pouvoient le devenir à elle par le plaisir. Plus malheureuses que les hommes, elles durent penser et réfléchir plutôt qu'eux ; elles sçurent les premières que le plaisir restoit toujours au-dessous de l'idée qu'on s'en formoit, et que l'imagination alloit plus loin que la nature. Ces premières vérités connües, elles apprirent d'abord à voiler leurs appas pour éveiller la curiosité ; elles pratiquèrent l'art pénible de refuser, lors même qu'elles désiroient de consentir ; de ce moment elles sçurent allumer l'imagination des hommes, elles sçurent à leur gré faire naître et diriger les désirs : ainsi naquirent la beauté et l'amour (1) ; alors le sort des femmes s'adoucit, non qu'elles soient parvenues à s'affranchir entièrement de l'état d'oppression où les condamna leur faiblesse ; mais, dans l'état de guerre perpétuelle qui subsiste entre elles et les hommes, on les a vües, à l'aide des caresses qu'elles ont sçu se créer, combattre sans cesse, vaincre quelquefois et souvent, plus adroites, tirer avantage des forces même dirigées contre elles ; quelquefois aussi les hommes ont tourné contre elles-mêmes ces armes, qu'elles avoient forgées pour les combattre, et leur esclavage en est devenu plus dur. De la beauté et de l'amour naquit la jalousie ; ces trois illusions ont totalement changé l'état respectif des hommes et des femmes, elles sont devenues la baze et le garant de tout contrat

(1) Afin que le lecteur inattentif ne nous accuse pas de contredire icy ce que nous avons avancé plus haut, en parlant de la femme naturelle, nous le prévenons que nous parlons de la beauté de choix et de l'amour exclusif.

Note de Ch. de L.

passé entre eux ; variées à l'infini dans leurs formes, elles ne le sont pas moins dans leurs effets ; elles sont enfin aujourd'hui l'unique source de nos passions ; mais avant de considérer les effets, il convient d'examiner, de connoître les causes.

CHAPITRE XI

DE LA BEAUTÉ

Qu'est-ce que la beauté ? question que l'on fait sans cesse, et à laquelle on ne répond jamais d'une manière satisfaisante ; pour s'en convaincre il ne faut que changer de lieux. Qu'on intéroge sur cet objet le François, l'Américain, le Chinois, qu'on fasse ainsi le tour du monde, on trouve l'inconstante beauté, changeant de forme à chaque pas, laisser partout des idées, ou du moins des expressions différentes ; qu'on se fixe dans le terme étroit d'une société on n'en sera guère plus satisfait. *Telle femme est belle, mais elle ne me plait pas*, est une phrase de tous les pays, dont l'usage fréquent montre assez qu'on n'est pas d'accord sur l'idée de la beauté ; car, qu'est-ce que la beauté qui ne plait pas ? D'où viennent ces nombreuses contradictions ? Sinon du deffaut de s'entendre, il suffit, pour le faire évanouir, de réduire l'expression de la beauté à ses plus simples termes. La beauté n'est, selon nous, que l'apparence la

plus favorable à la jouissance, la manière d'être qui fait espérer la jouissance la plus délicieuse. C'est dans ce sens que la femme naturelle a de la beauté, c'est dans ce sens qu'on peut dire que toute femme fraîche, grande et forte, est une belle femme. Si cette définition est juste, elle doit, d'une part, convenir à tous les peuples, indistinctement ; et de l'autre, on doit en voir suivre naturellement cette foule d'idées, toujours différentes et souvent contraires, que chaque peuple, disons mieux, que chaque homme se forme de la beauté.

Du moment où les hommes furent réunis, ils perdirent le repos. L'homme naturel dort aussitôt que ses besoins sont satisfaits ; il n'en est pas ainsi de l'homme civil ; il faut qu'il veille à l'exécution du contrat social, il ne s'abandonne plus au sommeil, il ne lui donne que le temps qu'il ne peut lui refuser. Sans cesse en garde contre les entreprises de ses associés, il veille, non pour agir, mais pour être prêt à agir au besoin. Dans cet état d'inaction, l'homme s'occupait à comparer ses idées ; le passé revint à sa mémoire, l'avenir se peignit dans son imagination ; le souvenir et la prévoyance se développèrent, et agirent avec force sur lui ; souvent on les a vus, depuis, étouffer en quelque sorte la sensation du moment présent. Les besoins fournirent à l'homme ses premières idées ; celles du plaisir suivirent immédiatement, dès que sa mémoire fut assez exercée pour lui retracer l'effet des sensations qu'il avait éprouvées, il compara ses jouissances passées, il en conclut pour ses jouissances à venir. Jusque-là l'homme avait joui de

la beauté sans s'en occuper ; alors il s'en occupa quelquefois même sans en jouir. Il sentit que, dans la jouissance, son plaisir n'étoit pas toujours également vif ; mille causes pouvoient concourir à cette inégalité ; il négligea celles qui étoient en lui, que même il ne pouvoit connoître ; il les chercha donc toutes dans les objets étrangers. La femme qui lui avoit procuré le plaisir le plus vif lui devint plus précieuse ; il la chercha de nouveau, il choisit à son deffaut celle qui lui ressembloit davantage ; il dut se tromper quelquefois ; mais enfin, il examina, il connut ou crut connoître, il s'accoutuma à préférer, il s'aperçut enfin qu'une peau douce et fine, tendüe sur une chair ferme et élastique, appanage exclusif de la fraîcheur, suite ordinaire de la jeunesse, lui procuroit un toucher plus agréable, en le faisant reposer plus doucement ; il désira la fraîcheur. Il s'aperçut qu'une grande femme multiplioit ses sensations en le touchant par plus de points ; il désira une taille avantageuse. Il s'aperçut qu'il ne lui suffisoit pas d'embrasser étroitement l'objet de sa jouissance, s'il n'éprouvoit à son tour une étreinte délicate ; il désira la force. Il rechercha donc la femme qui possédoit ces différents avantages : ainsi la fraîcheur, la taille et la force devinrent des motifs de préférence ; ainsi leur réunion constitua la beauté : nous pouvons la nommer beauté naturelle (1). Que si

(1) Depuis que les femmes, pour multiplier leurs plaisirs, ont eu l'adresse d'intéresser la vanité des hommes à se trouver plus forts qu'elles, ils ont souvent préféré l'apparence de la foiblesse et ont négligé la taille et la force. Quelquefois encor une curio-

quelquefois, aujourd'hui, les hommes paroissent contrarier ces principes, ils sont déçus par quelque illusion, ou déterminés par des sentiments étrangers qu'il ne sera pas difficile de découvrir. Il faut se rappeler que, dans ces 1^{ers} temps, les femmes étaient nûes, et sans résistance ; que tout regard jetté sur elles étoit un examen entier, et que le désir, aussitôt satisfait que formé, laissoit toujours aux hommes le sang-froid nécessaire pour juger ; mais lorsque les femmes commencent à se vêtir, l'imagination fut obligée de suppléer à ce que les yeux ne purent plus appercevoir ; et l'imagination est facile à séduire, et quelquefois elle se trompe. La curiosité éveille le désir, et le désir embellit toujours son objet. Lorsqu'elles furent en possession de refuser ou d'accorder à leur gré, l'illusion augmenta encore ; tantôt le désir naquit de l'espoir de le satisfaire facilement, tantôt il s'éteignit par cette même idée de facilité ; tantôt il s'irrita par la molle résistance d'un refus simulé, tantôt il fut étouffé sous l'humiliation ou le chagrin d'un refus absolu : ainsi les hommes s'accoutumèrent à désirer avant de connoître ; ainsi la facilité ou la difficulté d'obtenir concoururent, autant que l'objet

sité libertine a fait rechercher par quelques hommes les femmes qui en avoient connu beaucoup d'autres, soit par l'espoir de connoître par elles de nouvelles manières de plaisir, soit par la vanité de leur en apprendre encore, et, souvent, par la supposition qu'une femme tant recherchée devoit, en effet, mériter de l'être ; et alors ils ont négligé la fraîcheur ; mais ces exemples, quoique assez fréquents dans nos mœurs, ne sont pourtant que des exceptions.

Note de Ch. de L.

même, à donner plus ou moins d'énergie à ce désir ; ainsi l'illusion naquit de toutes parts. Les vêtements dérobèrent, presque en entier, la femme aux yeux de l'homme. Or, il n'est pas facile à l'œil de percevoir les plis d'une draperie pour reconnoître les vraies formes qu'elle cache ; on ne parvient pas tout d'un coup à juger par la vue de la résistance que le toucher doit éprouver ; cet art demande quelques expériences et les hommes les plus exercés s'y trompent encore quelquefois ; la multitude s'attacha donc à considérer la figure qu'elle voyoit et s'accoutuma à juger le reste d'après elle. Alors la figure, qui jusqu'alors n'avoit dû être qu'une foible partie de la beauté (1) des femmes, devint partout leur principal ornement ; alors l'esprit de l'homme forma ses systèmes sur la beauté, et, ne pouvant connoître les loix de la nature, il voulut la soumettre aux siennes. Mais ce nouveau code fut sujet, comme tous les autres, aux variations des lieux et des temps et la Vénus, qui gagna son procès en Aulide, l'eût vraisemblablement perdu à mille lieues de là. Les raisons de ces contradictions ne sont pas difficiles à trouver ; l'homme ne connoît les objets que par l'impression qu'il en reçoit ; la beauté n'agit sur lui que par le souvenir ; elle n'existe pas pour celui qui n'a eû aucune idée de jouissance ; de là vient, pour le dire en passant, que l'homme ou la femme, qui veulent plaire encore, après qu'il sont flétris, recherchent de

(1) Si l'on se donne la peine d'examiner les peuples dont les femmes vont encore nues ou presque nues, on se convaincra de la vérité de cette assertion.

préférence les personnes assez jeunes pour n'avoir pu comparer encore les idées du plaisir ; ils savent qu'elles ne peuvent connoître la beauté ; ils espèrent profiter des 1^{ers} désirs que la nature fait naître avant que, par l'effet d'une comparaison fâcheuse, leur aspect ne suffise pour les détruire. Il n'en est pas ainsi de l'homme qui a quelque expérience. Les traits que la nature produit rarement, quelques formes qu'ils puissent avoir, ne lui rappelant aucun souvenir, ne lui donnent aucune espérance et conséquemment ne sont pas beaux à ses yeux. Si même ils sont trop étrangers, ou s'ils ressemblent trop à ceux de la vieillesse ou de l'enfance, temps où le plaisir a cessé d'exister ou n'existe point encore ; s'ils l'éloignent trop enfin, par quelque cause que ce puisse être de l'idée de jouissance qu'il ne cesse jamais de porter dans cet examen, alors, loin de l'attacher, ils le rebutent ; c'est l'assemblage de ces traits qu'il a nommé laideur. Ceux, au contraire, qu'il est accoutumé de voir, lui rappelant plus facilement ses idées de plaisirs, lui plaisent et l'attachent : c'est l'assemblage de ces traits qu'il a nommé beauté. En effet, qu'on examine les règles que se prescrivent les artistes dans les proportions des traits, et l'on trouvera que ce sont celles qui, pour chacun d'eux, pris séparément, se rencontrent le plus souvent dans la nature ; leur réunion seule est rare, et, par cela même qu'elle est rare, elle manque son effet ; quand elle se trouve, elle est rare à tel point que nous sommes obligés d'en chercher les exemples dans les ouvrages de nos artistes ; mais ils suffisent à notre ob-

jet ; on peut observer, en les considérant, que lorsque les figures qu'ils ont produites sont rigoureusement régulières, nous disons bien qu'elles sont belles, et en cela nous nous soumettons à la convention reçue ; mais jamais elles ne nous plaisent ; jamais elles ne sont la figure que nous désirerions ; nous leur trouvons par exemple le caractère de Junon, parce que la reine des dieux présente à notre imagination une idée vague de perfection ; jamais celui de Vénus, parce que la mère des amours fait naître en nous l'idée d'un plaisir que nous connoissons et que cette figure que nous disons belle ne nous le rappelle pourtant pas. Icy s'éclaircit facilement cette phrase citée plus haut : *telle femme est belle mais elle ne me plaît pas*. On entend alors ou que la figure de cette femme est suivant les conventions reçues, ou que l'on croit que sa figure rappellera à plusieurs l'idée des plaisirs qu'ils ont goûtés, bien qu'elles ne produise pas cet effet sur nous. Si l'on veut se convaincre à la fois que la beauté n'agit en effet qu'en rappelant l'idée du plaisir et que l'agrément de la figure ne consiste que dans l'assemblage des traits que nous avons le plus l'habitude de voir, il suffit de changer de lieux ; transportez, par exemple, un François en Guinée ; il sera d'abord rebuté de la figure des négresses, parce que leurs traits étrangers pour lui ne lui rappelleront aucun souvenir voluptueux ; dès que, par habitude, il cesse d'être choqué, il retrouve d'abord et préfère la fraîcheur, la taille et la force, qui partout constituent la beauté et, s'il fait alors quelque attention à la figure,

c'est pour choisir celle qui est la moins éloignée des figures européennes ; bientôt, après l'habitude augmente ; il préfère l'assemblage des traits qu'il voit tous les jours à celui dont il n'a plus qu'un léger souvenir ; il veut un nez paté et de grosses lèvres etc... : de là naît cette foule d'opinions sur la beauté ; de là, ces contradictions apparentes dans les goûts des hommes. Nous avons trouvé les raisons de cette diversité en ne considérant l'homme et la femme que dans leurs rapports physiques ; si nous les considérons maintenant dans leurs rapports moraux, nous y trouverons encor de nouvelles raisons de cette prodigieuse vérité. Nous venons de voir la beauté changer de formes, par la seule impression des objets qui nous environnent ; nous allons la voir maintenant se prêter encore à l'inconstance de nos idées. Dès que la société, qui altère sans cesse l'ouvrage de la nature, eut changé en liaison durable l'union passagère des deux sexes, les sensations voluptueuses cessèrent d'être le seul lien qui les réunit. On mit un prix aux qualités morales et, de ce moment, les signes extérieurs qui les annonçoient firent partie de la beauté, aux yeux de ceux qui les recherchoient. A mesure que les peuples prirent de la consistance, les mœurs devenües constantes formèrent, pour chacun, un caractère national auquel l'idée de la beauté fut bientôt soumise. Quelques-uns, tels que les asiatiques, aiant rendu les femmes absolument dépendantes, et n'éprouvant auprès d'elles que des sensations et non des sentiments, se sont moins écartés de l'idée de la beauté naturelle ; ils y ont joint seulement

l'air de douceur et de tendresse, comme flatant davantage l'esprit de domination qui les anime. Là le caractère de beauté que nous appelons phisionomie doit être et est en effet l'expression de la soumission. Chez les anciens romains, au contraire, l'enthousiasme de la liberté, de la grandeur d'âme, de la vertu sévère présente la beauté sous une forme plus noble et plus austère. Ce païs, dont les arts nous ont transmis des monuments de tous les siècles, nous fournit une preuve des variations perpétuelles auxquelles fut soumise l'idée de la beauté ; la dépravation des mœurs y est restée peinte sur les visages ; pour s'en convaincre, il ne faut qu'examiner la différence du caractère de beauté chez les femmes du temps de Brutus ou chez celle du temps d'Auguste ; c'est ainsi que nous voyons, de nos jours, les Suisses, les Anglais, plus austères dans leurs mœurs, joindre toujours à l'idée de la beauté celle de la douceur et de la modestie, tandis qu'en France nous recherchons plus volontiers l'expression de la vivacité et du plaisir. Telles sont les nuances générales qui, sous le nom de phisionomie, font varier la beauté suivant les temps ou les lieux ; elles sont telles, et tellement marquées, qu'un observateur attentif pourroit juger, par elles, des mœurs d'une nation, avec plus d'exactitude peut-être que dans la plupart des historiens. Non seulement l'idée de la beauté varie de peuple à peuple, mais elle change encore d'homme à homme ; l'un, plus sensible au nombre qu'au choix de ses conquêtes, est séduit par l'expression de la facilité ; l'autre, au contraire, est excité à la vue des

difficultés que semble lui opposer une beauté sévère ; celui-cy est attaché par le charme d'une douce langueur ; celui-là est entraîné par l'ivresse du plaisir vivement exprimé ; souvent même, aux yeux de plusieurs, l'esprit, la grâce, les talents, ont suppléé par une heureuse illusion à la privation de la beauté, ou plutôt ils sont devenus la beauté, puisqu'ils ont su, comme elle, faire naître l'espoir du plaisir. La beauté de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les personnes, est donc, comme nous l'avons dit plus haut, l'apparence la plus favorable à la jouissance, et, de cela même, il suit qu'elle doit varier, au gré de la diversité des opinions, sur ce qui donne plus ou moins de prix à cette jouissance. Il résulte de ces réflexions que l'homme naturel jouit de la beauté sans la connoître, qu'il n'a nulle idée de la beauté de choix, et que, pour lui, le *crâne de Philippe est semblable à celui des autres Macédoniens* ; que, dans les pays où les hommes rassemblent plusieurs femmes, pour le plaisir d'un seul, et les tiennent dans une entière dépendance, la facilité de comparer et de juger de sens froid doit décider leur choix en faveur de la beauté naturelle telle que nous l'avons définie, et que, dans nos mœurs, la beauté, jouet éternel de nos opinions, varie à tel point que la femme que nous appelons laide peut enlever, facilement et unanimement, à celle que nous disons belle, l'hommage et les désirs des hommes qui les entourent (1). Mais si cette illusion est possible, elle n'est

(1) Il n'est pas rare de voir au théâtre les rôles de femmes les plus intéressantes remplis par des actrices laides, tandis que leurs

pas facile ; la nature, qui ne perd jamais entièrement ses droits, déchire quelquefois le voile dont l'art cherchoit à la couvrir. Souvent le flambeau de la vérité éclipse en un moment les fausses lueurs d'une longue suite de prestige ; aussi les femmes commencent-elles toujours par chercher à se donner *l'apparence la plus favorable à la jouissance* proprement dite ; c'est pour y parvenir qu'elles inventaient la parure.

confidentes sont à la fois jeunes et jolies. Quel spectateur alors ne s'est pas surpris souvent désirant la laideur de l'une de préférence à la beauté de l'autre ? Voilà le point de l'illusion trouvé ; il ne s'agit plus que d'en prolonger le charme ; quelques actrices célèbres ont prouvé qu'il ne cessoit pas toujours avec la magie du spectacle qui l'avait fait naître.

Note de Ch. de L.

CHAPITRE XII

DE LA PARURE

Nous connoissons deux sortes de parures ; l'une, qui consiste à tenir le corps dans l'état de perfection dont il est susceptible ; l'autre, à tirer le party le plus avantageux des vêtements ou ornements dont le besoin, le caprice ou la raison, ont consacré l'usage. Quoique la parure soit soumise encore à plus de variations que la beauté, dont elle est en quelque sorte le complément, elle a cependant quelques règles généralles qui peuvent convenir à tous les peuples et s'adapter à tous les habillements. La parure est non seulement l'art de tirer party des dons de la nature, mais encore celui de leur prêter les charmes de l'imagination. Considérée sous ce point de vüe, elle devient un stimulant de la volupté ; nous ne la croïons pas indigne de fixer l'attention même des philosophes, puisqu'elle sert au bonheur de l'homme,

en concourant à ses plaisirs. Il y avoit un champ aride et pierreux, que traversoit une rivière, dont, à peine, on voioit l'eau verte et stagnante sous les joncs dont elle étoit couverte. On fait arracher les joncs ; on a donné du cours aux eaux ; on a paré cette rivière en la tenant dans l'état de perfection dont elle étoit susceptible ; on a fait depuis planter des bois sur ces bords, et ce champ, où personne n'alloit, est devenu un bosquet charmant dont on chérit l'ombrage, on l'a paré à l'aide d'ornemens étrangers mais on a disposé ce bois de façon que, quoiqu'il soit peu étendu, on croit être dans une forêt immense ; on a paré ce bois en lui prêtant les charmes de l'imagination : ce qu'on a fait dans ce champ, toute ou presque toute femme peut l'exécuter sur elle. Si le besoin inventa les 1^{ers} vêtements, la parure en augmenta considérablement l'usage. Si l'on en excepte une ceinture, utile à tous les peuples pour garantir les parties du corps qui, étant le siège du toucher, sont naturellement délicates et sensibles, et quelques peaux de bêtes, utiles à plusieurs pour les garantir des injures de l'air, le reste est dû à la parure. On suit plus la qualité des idées que la quantité des besoins. Si l'on nioit ce fait, qu'on nous dise pourquoi les peuples policés de l'Indoustan se vêtissent sous un ciel brûlant, tandis que le sauvage groenlandois, vivant au milieu des glaces, quitte ses habits en rentrant dans sa cabine pour ne les reprendre que lorsque le froid excessif du dehors l'y contraint ? Celui ci est mû par la crainte de la douleur, l'autre suit l'attrait du plaisir ; le maure fortuné, placé

dans un climat où la nature s'empresse de prévenir ses besoins, se livre à la volupté ; il veut conserver à tout son corps une sensibilité qui n'est exercée que par le plaisir : il reste vêtu ; le malheureux groenlandois, vivant sous un ciel rigoureux, uniquement occupé de chercher au milieu des glaces de la mer une subsistance qu'elle ne lui accorde pas toujours, et que la terre lui refuse constamment, n'a d'idées que par ses besoins ; il cherche à émousser une sensibilité qui, presque toujours, lui est douloureuse ; il reste nud, dès qu'il peut se passer de vêtement. Les premiers effets, relatifs à la parure, que produisirent les vêtements, furent de conserver à nos corps plus de sensibilité et de les rendre d'un toucher plus doux ; bientôt l'adresse en scut encore tirer party, soit pour voiler une difformité, soit pour faire présenter des formes plus agréables, soit enfin pour fixer l'attention sur ce qu'on vouloit offrir aux regards ; mais ces ornements étrangers nous quittent dans le moment où souvent leur illusion nous deviendroit plus nécessaire ; alors, au contraire, les dons de la nature brillent de tout leur éclat ; ils nous appartiennent davantage, ils sont plus précieux, ils méritent notre 1^{re} attention. Femmes coquêtes et riches, vous croiez vous parer en vous surchargeant d'ornements précieux ; vous vous applaudissez de l'admiration béante de la multitude séduite facilement par l'éclat de la richesse ; en effet, vous fixez l'attention un moment ; mais vous rappelez bientôt ce mot d'Appelle à son élève : *ne poiwant la faire belle tu la fais riche*. Voulez-vous être réellement parées ? En

voicy les moyens : sachez d'abord vous astreindre à un régime doux et salutaire ; c'est celui qui tient la santé ; sans elle point de fraîcheur, et sans la fraîcheur point de beauté ; fuiez surtout les veilles inutiles ; le repos sied mieux encore que l'éclat trompeur des bougies ; ne vous fatiguez par aucun excès ; vous serez belle même au jour ; les nuits que vous déroberez à vos amusements rendront plus précieuses celles que vous consacrez à vos plaisirs. Craignez également l'usage des boissons spiritueuses ; une peau unie ne couvre point un sang enflammé ; laissez aux femmes qui manquent de ressources, ce foible moïen d'exciter, par leur exemple, à ce genre de débauche, dans l'espoir de profiter des désirs qui les suivent et qu'elles n'auroient pu faire naître. Vous êtes jeunes et belles : qu'avez-vous besoin de liqueur forte ? c'est d'amour qu'il faut vous ennivrer. Evitez les rayons d'un soleil brûlant qui obscurceroit l'éclat de votre teint ; ne laissez pas non plus gercer votre peau délicate par l'impression d'un froid excessif, mais gardez-vous plus encore d'une vie trop sédentaire ; les chairs mollissent et perdent leur ressort dans l'air stagnant et étouffé de vos appartements ; le frottement de l'air extérieur les rend au contraire fermes et vivaces. Profitez en hiver, du moment où la douce influence du soleil aura tempéré la rigueur du froid. Soyez en été diligentes comme l'aurore ; semblables au lin que l'on prépare, c'est à la rosée qu'il faut vous blanchir. Non contents de régler vos actions, maitrisez encore les affections de votre âme ; il en est qui détruisent la beauté ; si vous ne réprimez des

accès de colère trop fréquents, vos muscles acquerront une mobilité dangereuse, et, bientôt, toute expression deviendra une grimace. Le rire convulsif de la bruyante gaiété produit, à moindre degré, des inconvénients de même nature. Ne vous laissez jamais dominer par l'humeur ; cet état de déplaisance intérieure se manifeste au dehors, et personne ne se soucie de plaire à celle qui ne craint pas de déplaire aux autres. Si l'envie ou l'ambition vous dévorent, bientôt vos yeux caves, votre teint plombé, votre excessive maigreur auront terny votre beauté ; si vous vous livrez à la fureur du jeu, la contraction fréquente de vos muscles usent bientôt leur ressort ; la fatigue du jeu est, sans exception, celle qui use le plus et le plus vite ; redoutez pourtant aussi celle du plaisir, dans l'état d'épuisement qui le suit ; vos yeux batus, vos lèvres flétries, vos joues décolorées, ne scauroient faire naître des désirs qu'on s'aperçoit assez que vous ne pouvez plus partager. Telle est un genre de parure trop peu connu peut-être, mais surtout trop rarement pratiqué. Après ces 1^{ers} soins, que rien ne peut suppléer, il en est de plus faciles que la volupté réclame ; encore il n'est point de parure sans une propreté rigoureuse ; et, avant de chercher à vous orner par des vêtements, dépouillez-vous, et entrez dans le bain ; ne craignez pas d'en faire un usage journalier ; pour obvier aux inconvénients qui pourroient le suivre, accoutumez vous à les soutenir froids ; alors ils augmenteront votre élasticité, loin de la détruire ; si leur fraîcheur porte à la peau une légère atteinte, réparez cet

effet par un cosmétique doux (1) effacez ensuite, par un parfum léger, l'odeur fade ou aromatique qu'ils laissent après eux ; usez mais n'abusez pas, on soupçonne volontiers la femme qui se parfume trop d'y être portée par quelque raison secrète ; sans cela, même une odeur trop forte, telle agréable qu'elle fût, détruirait l'ivresse en détournant l'attention ; car ce n'est pas de la rose ou de l'œillet, c'est de vous que vous voulez que votre amant s'occupe ; qu'il puisse donc croire que vous-même exhalez le parfum qu'il respire ; dans ces soins solitaires, n'imitiez pas surtout ces femmes plus vaines que sensibles, qui, satisfaites d'un triomphe passager, ne songent qu'au public, et oublient leur amant ; femmes injustes, vous vous plaignez d'être bientôt abandonnées par eux, vous les accusez de légèreté ; prenez-vous-en à vous-mêmes de cette apparente perfidie ; votre figure riieuse et fraîche leur avoit fait illusion, votre corps flétri les a détrompés. La figure attire, mais c'est le corps qui retient. L'âme est le filet et l'autre la cage ; mais l'oiseleur prudent avant de tendre ses pièges, s'occupe des moyens de conserver la proie qu'il pourra faire ; imitez-le dans ses précautions, puis vous songerez à embellir votre figure ; ce soin demande encore quelques

(1) Il en est un simple et salubre dont l'usage nous paroît trop peu fréquent, et que nous énonçons volontiers icy : prenez de la graine de pavot blanc, pilez-la dans un mortier, en y jetant de l'eau en sorte que l'espèce de lait qui en provient soit plus épais que clair ; passez le tout, et servez-vous-en au moins toute la semaine.

réflexions ; l'art doit aider et non changer la nature. Avant de vouloir comparer, examinez-vous et tâchez de vous connoître ; pour que l'expression de votre phisionomie soit agréable, sachez choisir celle qui lui convient ; si vos traits sont fins et délicats, si votre taille est petite, n'affectez point un air de dignité qui deviendrait ridicule ; si vos traits sont grandement dessinés, si votre taille est avantageuse, laissez à d'autres les grâces enfantines ; trop d'embonpoint vous dépare et peut-être l'eût-on oublié pour s'occuper de votre fraîcheur, mais ce deffaut devient choquant si vous voulez paroître légères ; si vos yeux sont vifs et pleins de feu, inutilement cherchez-vous à les rendre tendres ; vous ne ferez qu'obscurcir leur éclat ; si au contraire ils sont doux et caressants, vous détruiriez par une vivacité empruntée le charme qu'ils auroient fait naître. Chacun d'eux a les moyens qui leur conviennent et qui ne conviennent qu'à eux ; arrivez à votre but par le chemin que la nature vous a tracé ; c'est à la fois le plus sûr et le plus court ; que votre regard vif agisse par intervalles ; que ses coups soient redoublés, mais distants ; que, semblable à l'éclair, il éblouisse à la fois par la flame dont il brille, et par les ténèbres qui l'environnent. Mais l'action d'un regard tendre doit être continüe ; il doit nous fixer pour nous plaire, et dans nos cœurs, pénétrez pas à pas comme un jour doux dans des yeux délicats. Ne croiez pas surtout obtenir cette expression des seuls conseils de votre miroir, elle tient à vos qualités intérieures. Voulez vous donner plus de tendresse à vos regards ? Exercez la sensibilité

de votre âme. Voulez-vous accroître leur vivacité ? Cultivez votre esprit, augmentez le nombre de vos idées ; en vain la nature vous aura accordé de beaux yeux, si votre âme est froide, si votre esprit est vide, votre regard sera nul et muet. Nous ne parlons icy que de cette expression des regards qui ne tient ny à un sentiment profond, ny à une sensation vide. On sçait assez que les grands mouvements de l'âme ou des sens se peignent dans les yeux en surmontant même les obstacles qu'on leur oppose : Tel est le droit de la nature ; l'art a cherché à l'imiter, et y est parvenu : l'usage en est fréquent au théâtre, l'abus s'en est glissé dans la société et les regards sont devenus menteurs et perfides. Il s'en fait sentir jusque dans la parure ; si l'on en croit les rapports des voïageurs, les balladières de l'Indoustan savent, à l'aide d'une poudre, donner à leurs regards l'expression du plaisir, en entretenant dans leurs yeux ces larmes brûlantes que la volupté fait répandre ; et sans recourir à leur récit, nous voïons autour de nous les femmes européennes faire briller leurs yeux de l'ardeur du désir, par le reflet du rouge placé sur leurs jouës.

[Ici s'arrête la dissertation de Choderlos de Laclos.]

LIAISONS DANGEREUSES

NOTES INÉDITES DE CHARLES BAUDELAIRE

INTRODUCTION

Bien qu'en pensent Maxime du Camp et autres biographes inférieurs, qui n'ont su voir en Baudelaire qu'un farceur cynique ou un homme à bons mots, l'auteur des « Fleurs du Mal », fut mieux qu'un fou singulier. La conception qu'il se fit de toutes choses de la vie fut particulière. Sa manière critique et littéraire ne peut être entachée de banalité. En faut-il conclure pour cela qu'il ne fut qu'une créature paradoxale ?

On a laissé aujourd'hui ces idées qui retardent pour juger plus sainement ce prodigieux esprit. On recueille ses propos, ses lettres, ses projets ; et dans chacun de ces écrits on a plaisir à retrouver ce goût subtil, cette analyse aigue, fine et brusque qu'il fut seul à connaître et qui le placent parmi les précurseurs des idées modernes, de celles-là même qui sont les plus bienfaisantes.

Ce fut en 1856, l'année qui précéda la publication des « Fleurs du Mal », que Baudelaire projeta de rééditer les

« *Liaisons dangereuses* » ; il voulait y inscrire en tête une étude sur la vie et les œuvres de Choderlos et faisait à ce sujet les recherches les plus minutieuses : « Mettez-moi de côté tout ce que vous accrochez de Laclos et sur Laclos » écrivait-il le 9 décembre 1856 à Poulet-Malassis⁽¹⁾. Plus tard, recevant le catalogue du même Poulet-Malassis, où il relève avec indignation les noms de Sedaine, de Bièvre, Gilbert, J.-B. Rousseau, il se considère « heureux de n'y voir ni Laclos ni son nom ». Il ajoute toutefois : « J'ai acheté la bonne édition des « *Liaisons dangereuses*. Si jamais cette idée galope de nouveau dans votre tête, je verrai M. M. Quérard et Louandre, Louandre m'ayant promis de me mettre en relation avec un descendant (petit-fils ou petit-neveu) qui a des paquets de notes »⁽²⁾. Enfin le 30 octobre 1864, il écrivait de Bruxelles à Poulet-Malassis pour que celui-ci accueille favorablement une traduction du « *Satyricon* » de Pétrone⁽³⁾ « un ouvrage sur lequel je serai fier de coller mon nom et un travail critique sur Laclos⁽⁴⁾. Il en fut de ces projets d'éditions comme de bien d'autres idées de Baudelaire ; son étude sur Laclos ne vit pas plus le jour que les travaux ou réimpression qu'il projetait et qui, remarquons-le, nous manquent encore aujourd'hui, tels des « *Morceaux choisis de Rétif*. »

Ce livre sur Choderlos de Laclos lui avait tenu à cœur ce-

(1) CHARLES BAUDELAIRE. — *Œuvres posthumes et correspondances inédites* .. publiées par Crépet, 1887, in-8° p. 139.

(2) *Id.* p. 154, lettre du 28 mars 1857.

(3) Ce travail non publié a été annoncé sous ce titre : *Le Banquet de Trimalcion de Pétrone*, traduit par CHARLES BAUDELAIRE.

(4) CRÉPET, p. 227.

pendant ; durant qu'il y travaillait, il avait même refusé à son éditeur d'écrire une étude sur Crébillon fils, « Non pas de Crébillon, écrit-il le 18 mars 1857 ; c'est bien assez de l'autre pour lequel je me donnerai beaucoup de mal » (1). Et deux jours après : « Excepté en faveur de Lacos, je n'écris plus rien » (2).

Qu'étaient donc devenues ces notes qu'aucun des biographes de Baudelaire n'avaient connues et dont tous, cependant, devaient concevoir l'intérêt ; « Les liaisons dangereuses » jugées par l'auteur des « Fleurs du Mal ! » Il eut été dommage que nous fussions complètement privés de ce document et nous devons ici témoigner toute notre reconnaissance à M. Alfred Bégis, qui l'a recueilli et le conserve dans ses archives, pour avoir bien voulu nous permettre de le reproduire. Sans doute, telles qu'elles se présentent, ces notes sont imparfaites ; mais leur imperfection même est intéressante : « Biographie — Notes — Intrigue et caractère — Citations pour servir au caractère. » Il y avait là tous les éléments d'une étude sérieuse et fouillée. Si ces quelques notes nous donnent le regret de ne pas avoir le document en son entier, consolons-nous à la lecture des quelques belles phrases que le poète y a semées et des pensées hautes que le critique y énonce (3).

(1) CRÉPET, p. 149.

(2) CRÉPET, p. 149. Lettre du 28 mars 1857.

(3) Nous noterons ici, pour satisfaire le goût des minutieux que les notes de Baudelaire sont en partie écrites sur des bulletins de souscription au *Parnasse contemporain* édité par Alphonse Lemerre et sur des avis de recouvrements et de traites de la maison Poulet-Malassis.

Nous ajouterons aussi que nous nous faisons un devoir de publier intégralement le manuscrit de Baudelaire.

BIOGRAPHIE

BIOGRAPHIE MICHAUD

Pierre-Ambroise-François Choderlos de Laclos, né à Amiens en 1741.

À 19 ans, sous-lieutenant dans le corps royal du génie. Capitaine en 1778, il construit un fort à l'île d'Aix.

Appréciation ridicule des *Liaisons dangereuses* par la Biographie Michaud, signée Beaulieu, édition 1819.

En 1789, secrétaire du duc d'Orléans. Voyage en Angleterre avec Philippe d'Orléans.

En 91, pétition provoquant la réunion du champ de Mars.

Rentrée au service en 92, comme maréchal de camp.

Nommé gouverneur des Indes françaises, où il ne va pas.

À la chute de Philippe, enfermé à Picpus.

(Plans de réforme, expériences sur les projectiles).

Arrêté de nouveau, relâché le 9 thermidor.

Nommé secrétaire général de l'administration des hypothèques.

Il revient à ses expériences militaires et rentre au service, général de brigade d'artillerie. Campagnes du Rhin et d'Italie, mort à Tarente, 5 octobre 1803.

Homme vertueux, « bon fils, bon père, excellent époux ».

Poésies fugitives.

Lettre à l'Académie française en 1786 à l'occasion du prix proposé pour l'éloge de Vauban (1440 millions).

FRANCE LITTÉRAIRE DE QUÉRARD

La première édition des *Liaisons dangereuses* est de 1782.

Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 thermidor, par Vilate, ex-juré au tribunal révolutionnaire. Paris. 1795.

Continuation aux Causes secrètes, 1795.

LOUANDRE ET BOURQUELOT.

Il faut, disent-ils, ajouter à ses ouvrages *Le Vicomte de Barjac*.

Erreur, selon Quérard, qui rend cet ouvrage au marquis de Luchet.

HATIN.

31 octobre an II de la Liberté, Laclos est autorisé à

publier la correspondance de la société des Amis de la Constitution séante aux Jacobins.

Journal des Amis de la Constitution.

En 1791, Laclos quitte le journal qui reste aux feuillants.

II

NOTES

Ce livre, s'il brûle, ne peut brûler qu'à la manière de la glace.

Livre d'histoire.

Avertissement de l'éditeur et préface de l'auteur (sentiments feints et dissimulés).

— Lettres de mon père (badinages).

La Révolution a été faite par des voluptueux.

Nerciat (utilité de ses livres).

Au moment où la Révolution française éclata, la noblesse française était une race physiquement diminuée (de Maistre).

Les livres libertins commentent donc et expliquent la Révolution.

— Ne disons pas : *Autres mœurs que les nôtres*, disons : *Mœurs plus en honneur qu'aujourd'hui*.

Est-ce que la morale s'est relevée ; non, c'est que l'énergie du mal a baissé. — Et la niaiserie a pris la place de l'esprit.

La fouterie et la gloire de la fouterie étaient-elles plus immorales que cette manière moderne d'adorer et de mêler le saint au profane ?

On se donnait alors beaucoup de mal pour ce qu'on avouait être une bagatelle, et on ne se damnait pas plus qu'aujourd'hui.

Mais on se damnait moins bêtement, on ne se pipait pas.

GEORGE SAND.

Ordure et gérémiades (1).

(1) La femme Sand est le Prud'homme de l'immoralité. Elle a toujours été moraliste. Seulement elle faisait autrefois de la contre-morale. Aussi elle n'a jamais été artiste. Elle a le fameux *style coulant*, cher aux bourgeois.

Elle est bête, elle est lourde, elle est bavarde. Elle a, dans les idées morales, la même profondeur de jugement et la même délicatesse de sentiment que les concierges et les filles entretenues. Ce qu'elle a dit de sa mère ; ce qu'elle dit de la poésie. Son amour pour les ouvriers.

Georges Sand est une de ces vieilles ingénues qui ne veulent jamais quitter les planches.

Voir la préface de *M^{lle} La Quintinie*, où elle prétend que les vrais chrétiens ne croient pas à l'enfer. La Sand est pour le *Dieu des bonnes gens*, le dieu des concierges et des domestiques filous.

Elle a de bonnes raisons pour vouloir supprimer l'enfer.

Ch. BAUDELAIRE. *Mon cœur mis à nu* (XXII), publié par Crépét, p. 101.

En réalité, le satanisme a gagné. Satan s'est fait ingénu. Le mal se connaissant était moins affreux et plus près de la guérison que le mal s'ignorant. G. Sand inférieure à de Sade.

Ma sympathie pour le livre.	Livre de
Ma mauvaise réputation.	moraliste aussi
Ma visite à Billaut.	haut que les plus
Tous les livres sont immoraux.	élevés, aussi profond
	que les plus profonds.

— A propos d'une phrase de Valmont (à retrouver) :

Le temps des Byron venait.
 Car Byron était *préparé*, comme Michel-Ange.
 Le grand homme n'est jamais aérolithe.

Chateaubriand devait bientôt crier à un monde qui n'avait pas le droit de s'étonner :

Il ne faut pas croire que le diable ne tente que les hommes de génie. Il méprise sans doute les imbéciles, mais il ne dédaigne pas leur concours. Bien au contraire, il prend ses grands espoirs sur ceux-là.

Voyez Georges Sand. Elle est surtout, et plus que toute autre chose, une *grosse bête*; mais elle est possédée, c'est le diable qui l'a persuadée de se fier à son *bon cœur* et à son *bon sens* afin qu'elle persuadât toutes les autres grosses bêtes de se fier à leur bon cœur et à leur bon sens.

Je ne puis penser à cette stupide créature sans frémissement d'horreur. Si je la rencontrais, je ne pourrais m'empêcher de lui jeter un bénitier à la tête.

(Ch. B., *Mon cœur mis à nu*, XXIII, Crépet, p. 101-2.

« Je fus toujours vertueux sans plaisir ; j'eusse été criminel sans remords. »

Caractère sinistre et satanique.

Le satanisme badin.

Comment on faisait l'amour sous l'ancien régime.

Plus gaiment, il est vrai.

Ce n'était pas l'extase, comme aujourd'hui, c'était le délire.

C'était toujours le mensonge, mais on n'adorait pas son semblable. On *le trompait.*, mais on *se trompait* moins soi-même.

Les mensonges étaient d'ailleurs assez bien soutenus quelquefois pour induire la comédie en tragédie.

— Ici comme dans la vie, la palme de la perversité reste à [la] femme.

(Laufeia). Fœmina simplex dans sa petite maison.

Manœuvres de l'Amour.

Belleroche. Machines à plaisir.

Car Valmont est surtout un vaniteux. Il est d'ailleurs généreux, toutes les fois qu'il ne s'agit pas des femmes et de sa gloire.

— Le dénouement.

La petite vérole (grand châtimeut)

La Ruine.

Caractère général sinistre.

La détestable humanité se fait un enfer préparatoire.

— L'amour de la guerre et la guerre de l'amour. La gloire. L'amour de la gloire. Valmont et la Merteuil en parlent sans cesse, la Merteuil moins.

L'amour du combat. La tactique, les règles, les méthodes. La gloire de la victoire.

La stratégie pour gagner un prix très frivole.

Beaucoup de sensualité. Très peu d'amour excepté chez M^{me} de Tourvel.

— Puissance de l'analyse racinienne.

Gradation.

Transition.

Progression.

Talent rare aujourd'hui, excepté chez Stendhal, Sainte-Beuve et Balzac (1).

Livre essentiellement français.

Livre de sociabilité, terrible, mais sous le badin et le convenable.

Livre de sociabilité.

Une note manuscrite, d'une main quelconque, mais que Baudelaire destinait évidemment à son article, ainsi qu'en témoigne la mention qu'il écrivit lui-même en tête: *Liaisons dangereuses*, était jointe à ce dossier n° 2 :

(1) Excepté Chateaubriand, Balzac, Stendhal, Mériméc, de Vigny, Flaubert, Banville, Gautier, Leconte de Lisle, toute la racaille moderne me fait horreur : *Lettre à M. Ancelle*, 18 février 1866. *Crépet*. Introd. LXXXV.

« Cette défense (qui s'attache aux émigrés et à leurs entreprises) surprendra peu les hommes qui pensent que la Révolution française a pour cause principale la dégradation morale de la noblesse.

« M. de Saint-Pierre observe quelque part, dans ses *Etudes sur la nature*, que si l'on compare la figure des nobles Français à celle de leurs ancêtres, dont la peinture et la sculpture nous ont transmis les traits, on voit à l'évidence que ces races ont dégénéré. »

Considérations sur la France, p. 197, de l'édition sous la rubrique de Londres, 1797, in-8.

III

INTRIGUE ET CARACTÈRES

Intrigue.

Comment vient la brouille entre Valmont et la Merteuil.

Pourquoi elle devait venir.

La Merteuil a tué la Tourvel.

Elle n'a plus rien à vouloir de Valmont.

Valmont est dupe. Il dit à sa mort qu'il regrette la Tourvel, et de l'avoir sacrifiée. Il ne l'a sacrifiée qu'à son Dieu, à sa vanité, à sa gloire, et la Merteuil le lui dit même crûment, après avoir obtenu ce sacrifice.

C'est la brouille de ces deux scélérats qui amène les dénouements.

Les critiques faites sur le dénouement relatif à la Merteuil.

Caractères.

A propos de M^{me} de Rosemonde, retrouver le por-

trait des vieilles femmes, bonnes et tendres, fait par la Merteuil.

Cécile, type parfait de la détestable jeune fille, niaise et sensuelle.

Son portrait, par la Merteuil, qui excelle aux portraits.

(Elle ferait bien même celui de la Tourvel, si elle n'en était pas horriblement jalouse, comme d'une supériorité)
Lettre XXXVIII.

La jeune fille. La niaise, stupide et sensuelle. Tout près de l'ordure (1) originelle.

La Merteuil. Tartuffe femelle, tartuffe de mœurs, tartuffe du XVIII^e siècle.

Toujours supérieure à Valmont et elle le prouve.

Son portrait par elle-même. Lettre LXXXI. Elle a d'ailleurs du bon sens et de l'esprit.

Valmont, ou la recherche du pouvoir par le Dandysme et la feinte de la dévotion. Don Juan.

La présidente (Seule, appartenant à la bourgeoisie. Observation importante). Type simple, grandiose, attendrissant. Admirable création. Une femme naturelle. Une Ève touchante. — La Merteuil, une Ève satanique.

D'Anceny (*sic*), fatigant d'abord par la niaiserie, devient intéressant. Homme d'honneur, poète et beau diseur.

M^{me} de Rosemonde. Vieux pastel, *charmant* portrait à

(1) Baudelaire avait d'abord écrit *du péché originel*.

barbes et à tabatière. Ce que la Merteuil dit des vieilles femmes.

Citations pour servir aux caractères.

« Que me proposez-vous ? de séduire une jeune fille qui n'a rien vu, ne connaît rien... Vingt autres y peuvent réussir comme moi. Il n'en est pas ainsi de l'entreprise qui m'occupe ; son succès m'assure autant de gloire que de plaisir. L'amour, qui prépare ma couronne, hésite lui-même entre le myrte et le laurier... »

LETTRE IV. — *Valmont à M^{me} de Merteuil.*

« J'ai bien besoin d'avoir cette femme pour me sauver du Ridicule (1) d'en être amoureux... J'ai, dans ce moment, un sentiment de reconnaissance pour les femmes faciles, qui me ramène naturellement à vos pieds. »

LETTRE IV. — *Valmont à M^{me} de Merteuil.*

« Conquérir est notre dessein ; il faut le suivre. »

LETTRE IV. — *Valmont à M^{me} de Merteuil.*

(Note : car c'est aussi le dessein de M^{me} de Merteuil. Rivalité de gloire).

« Me voilà donc, depuis quatre jours, livré à une passion forte. »

LETTRE IV. — *Valmont à la Merteuil.*

(1) Le manuscrit de Baudelaire porte un R. majuscule.

Rapprocher ce passage d'une note de Saint-Beuve sur le goût de la passion dans l'École Romantique.

« Depuis sa plus grande jeunesse, jamais il n'a fait un pas ou dit une parole sans avoir un projet, et jamais il n'eut (1) [un projet qui ne fût malhonnête ou criminel].. Aussi, si Valmont était entraîné par des passions fougueuses; [si, comme mille autres, il était séduit par les erreurs de son âge, en blâmant sa conduite, je plaindrais sa personne, et j'attendrais, en silence, le temps où un retour heureux lui rendrait l'estime des gens honnêtes]

Mais Valmont n'est pas cela... etc.

LETTRE IX. — *M^{me} de Volanges à la présidente de Tourvel.*

« Cet entier abandon de soi-même, ce délire de la volupté, où le plaisir *s'épure par son excès*, ces biens de l'amour ne sont pas connus d'elle... Votre présidente croira avoir tout fait pour vous en vous traitant comme son mari, et dans le tête-à-tête conjugal le plus tendre, on est toujours *deux*. »

LETTRE V. — *La Merteuil à Valmont.*

(Source de la sensualité mystique et des sottises amoureuses du 19^e siècle.)

« J'aurai cette femme. Je l'enlèverai au mari *qui la profane* (G. Sand). J'oserai la ravir au Dieu même qu'elle

(1) La citation de Baudelaire s'arrêtait à ce mot. Pour la rendre intelligible nous avons cru bon de la rétablir toute.

adore (Valmont satan, rival de Dieu). Quel délice d'être tour à tour l'objet et le vainqueur de ses remords ! Loin de moi l'idée de détruire les préjugés qui l'assiègent. Ils ajouteront à mon bonheur et à ma gloire. Qu'elle croie à la vertu, mais qu'elle me la sacrifie... qu'alors, si j'y consens, elle me dise : « Je t'adore ! »

LETTRE VI. — *Valmont à la Merteuil.*

« Après ces préparatifs, pendant que Victoire s'occupe des autres détails, je lis un chapitre du *Sopha*, une *lettre d'Héloïse*, et deux *contes* de La Fontaine, pour recorder les différent tons que je voulais prendre. »

LETTRE X. — *La Merteuil à Valmont.*

« Je suis indigné, je l'avoue, quand je songe que cet homme, sans *raisonner*, sans se *donner la moindre peine*, en *suivant tout bêtement l'instinct de son cœur*, trouve une félicité à laquelle je ne puis atteindre. Oh ! je la troublerai ! »

LETTRE XV. — *Valmont à la Merteuil.*

« J'avouerai ma faiblesse. Mes yeux se sont mouillés de larmes... J'ai été étonné du plaisir qu'on éprouve en faisant le bien... »

LETTRE XXI. — *Valmont à la Merteuil.*

Don Juan devenant tartuffe et charitable par intérêt. Cet aveu prouve à la fois l'hypocrisie de Valmont, sa haine de la vertu, et, en même temps, un reste de sensi-

bilité par quoi il est inférieur à la Merteuil, chez qui tout ce qui est humain est calciné.

« J'oubliais de vous dire que pour mettre tout à profit, j'ai demandé à ces beaux yeux de prier Dieu pour le succès de mes projets. »

LETTRE XXI. — (Impudence et raffinement d'impiété.)

« Elle est vraiment délicieuse... Cela n'a ni caractères, ni principes. Jugez combien [sa société sera douce et facile]... En vérité, je suis [presque jalouse de celui à qui ce plaisir est réservé].

LETTRE XXXVIII. — *La Merteuil à Valmont.*

(Excellent portrait de la Cécile.)

« Il est si sot encore qu'il n'en a pas seulement obtenu un baiser. Ce garçon-là fait pourtant de fort jolis vers ! Mon Dieu ! que ces gens d'esprit sont bêtes ! »

LETTRE XXXVIII. — *La Merteuil à Valmont.*

(Commencement du portrait de Danceny, qui attirera lui-même la Merteuil).

« Je regrette de n'avoir pas le talent des filous..... Mais nos parents ne songent à rien. »

Suite de la LETTRE XI. — Valmont à la Merteuil.

« Elle veut que je sois *son ami* » (La malheureuse victime en est déjà là)..... « Et puis-je me venger moins d'une femme hautaine qui semble rougir d'avouer qu'elle adore ? »

LETTRE LXX. — *Valmont à la Merteuil.*

A propos de la Vicomtesse :

« Le parti le plus difficile ou le plus gai est toujours celui que je prends ; et je ne me reproche pas une bonne action, pourvu, qu'elle m'exerce ou m'amuse.

LETTRE LXXI. — *Valmont à la Merteuil.*

(Portrait de la Merteuil par elle-même.)

« Que vos craintes me causent de pitié ! Combien elles me prouvent ma supériorité sur vous !... Être orgueilleux et faible, il te sied bien de vouloir calculer mes moyens et juger de mes ressources ! »

(La femme qui veut toujours faire l'homme, signe de grande dépravation.)

.

« Imprudentes, qui dans leur amant actuel ne savent pas voir leur ennemi futur. » « Je dis : mes principes..... Je les ai créés, et je puis dire que je suis mon ouvrage. »

« Ressentais-je quelque chagrin..... J'ai porté le zèle jusqu'à me causer des douleurs volontaires, pour chercher pendant ce temps l'expression du plaisir. *Je me suis travaillée* avec le même soin pour exprimer les symptômes d'une joie inattendue. »

« Je n'avais pas quinze ans, je possédais déjà les talents auxquels la plus grande partie de nos politiques doivent leur réputation, et [je ne me trouvais encore qu'aux premiers éléments de la science que je voulais acquérir]. »

« La tête seule fermentait. Je ne désirais pas de jouir, je voulais SAVOIR » (George Sand et autres)

LETTRE LXXXI. — *La Merteuil à Valmont.*

Encore une touche au portrait de la petite Volanges par la Merteuil :

« Tandis que nous nous occuperions à former cette petite fille pour l'intrigue [nous n'en ferions qu'une femme facile].... Ces sortes de femmes ne sont absolument que des machines à plaisir. »

LETTRE CVI. — *La Merteuil à Valmont.*

« Cet enfant est réellement séduisant. Ce contraste de la candeur naïve avec le langage de l'effronterie ne laisse pas de faire de l'effet ; et je ne sais pourquoi, il n'y a plus que les choses bizarres qui me plaisent. »

LETTRE CX. — *Valmont à la Merteuil.*

Valmont se glorifie et chante son futur triomphe :

« Je la montrerai, dis-je, oubliant ses devoirs..... Je ferai plus, je la quitterai..... Voyez mon ouvrage et cherchez-en dans le siècle un second exemple !.

LETTRE CXV. — *Valmont à la Merteuil.*

(Citation importante).

La note et l'annonce de la fin.

Champleury.

Lui écrire.

Voici cette note finale des *Liaisons dangereuses*, à laquelle Baudelaire fait allusion :

« Des raisons particulières et des considérations que nous nous ferons toujours un devoir de respecter, nous forcent de nous arrêter ici.

Nous ne pouvons, dans ce moment, ni donner au lecteur la suite des aventures de M^{lle} de Volanges, ni lui faire connaître les sinistres événements qui ont comblé les malheurs ou achevé la punition de M^{me} de Merteuil.

Peut-être quelque jour, nous sera-t-il permis de compléter cet ouvrage ; mais nous ne pouvons prendre aucun engagement à ce sujet : et quand nous le pourrions, nous croirions encore devoir auparavant consulter le goût du public, qui n'a pas les mêmes raisons que nous de s'intéresser à cette lecture. »

Note de l'éditeur.

Baudelaire, se proposait sans doute d'écrire à Champleury, mieux fourni que lui en curiosités de toutes sortes, pour s'informer si cette seconde partie avait jamais été publiée par Choderlos de Laclos.

Peut-être aussi la phrase finale de la note de l'éditeur avait-elle porté sa pensée sur la vérité du récit : et il aurait alors voulu demander à Champleury la clef des liaisons dangereuses.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA VIE
DE CHODERLOS DE LACLOS

[*Archives Nationales, F¹ 4686.*]

DOCUMENTS
SUR CHODERLOS DE LACLOS (1)

1°

Section de La Montagne.	L'an deuxième de la République
4 ^e RÉGION	Françoise et le quatorze du deuxième mois.

Par devant nous, Jean Lacoste, juge de Paix de la section de la Montagne, assisté de notre greffier ordinaire ;

Sont comparus les citoyens Pierre-Henry Caplain, Pierre Rivaux, membres du Comité Révolutionnaire de Saint-Cloud, y demeurant, et Serize, greffier du dit Comité.

Lesquels nous ont présenté, pour être rendu à l'instant, un arrêté du Comité de Sûreté générale de la Convention en date du jour d'hier, signé : Vadier, Voulland, Louis de Bosrhis, Bayle, La Vicomterie et

(1) *Archives Nationales*, F⁷ 4686.

Jagot, portant que le nommé Laclos sera saisi partout où il se trouvera et mis sur-le-champ en état d'arrestation [dans la maison] dite de la Force ou tout autre maison de détention.

Que les autorités constituées et tout dépositaire de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Nous, en conséquence, lesdits citoyens sus-nommés, [requis] de nous transporter de suite Cour des Fontaines, Palet (*sic*) égalité, maison où loge ledit Laclos, a l'effet de tout ce que dessus, et encore d'apposer nos scellés sur les titres et papiers, ont signé avec nous, après lecture, signé : Caplain, Rivaux, Serize, Jean La Coste, juge de Paix, et Sarazin, secrétaire-greffier.

Nous, juge de Paix, susdit et soussigné, assisté de notre greffier ordinaire et accompagné comme dessus, nous nous sommes transporté cour des Fontaines, Palet égalité, maison où loge ledit Laclos, dans laquelle étant au deuxième sur ladite cour, nous y avons trouvé ce citoyen, son épouse, et d'autres citoyens. Avons exhibé audit Laclos l'arrêté susnommé du comité de Sûreté générale de la Convention. Il nous auroit dit qu'il n'empêchoit l'exécution du susdit arrêté, mais seulement observé qu'il étoit étonné des motifs qui ont fait prendre cet arrêté, que, en ce moment même, il se dispoit à aller au champ d'épreuve, butte Montmarte, où il devoit trouver le ministre de la Marine et deux membres du Comité de

Salut Public pour une expérience de guerre fort importante ; qu'il étoit chargé, par le même ministre et avec l'agrément du comité du Salut Public, d'une série d'expérience de guerre également importantes, et qui ont également été retardés à l'époque où elles devoient comencer, par une première arrestation, par suite de laquelle il est encore en ce moment sous le cautionnement du citoyen représentant Laurent Guyot, de la Côte-d'Or, dont le patriotisme est bien connu ; nous a, au même instant, ledit Laclos, représenté son portefeuille, dont même présence que dessus, y avons trouvé onze pièces. Celle cottée neuf en date du vingt-neuf septembre dernier, signée Dalbarade, ministre de la Marine, portant ordre audit Laclos de rester à Paris pour la suite des expériences dont il étoit chargé, ledit ordre donné par le Comité de Salut Public. De cette pièce et des dix autres, par nous cottées paraphées, en avons composé une liasse qui sera déposée au Comité de Sûreté generale de la Convention ainsi que le présent procès verbal.

Ce fait, ledit Laclos nous a ouvert les meubles et placards fermans a clefs et étant dans ses appartements, et après vérification scrupuleusement faite et n'ayant trouvé aucun papier, si ce n'est dans son secrétaire, pratiqué dans les murs de son cabinet, sur lequel nous avons apposé nos scellés aux extrémités d'une bande de toile blanche, après l'avoir fermé avec la clef restée en nos mains ; desquels scellés nous avons etably gardienne a justice la citoyenne Marie-

Margueritte-Julie Coquet (1)(*sic*), femme de Jean-François Dupuis, cuisinier, elle, attachée au service de la citoyenne Laclos, et a la charge par elle de les représenter quant et à qui il appartiendra.

Fait et clos ledit jour, mois et an que dessus, onze heures du matin, et ont tous les susnommés et la gardienne, signé avec nous. Signé : Laclos, Caplain, Rivaux, Serize, Jean Lacoste, juge de paix, Coquet et Sarrazin, greffier, pour expédition conforme à la minute étant au greffe.

SARRAZIN, secrétaire-greffier.

(1) Il faut lire *Poquet* ainsi qu'on peut le voir par la requête adressée par cette femme lorsqu'elle quitta le service de M^{me} Laclos (Cf. *Doc.*, n^o XVII^o).

Tableau à remplir par le comité de surveillance de la section de la Montagne sous sa responsabilité, dans le délai de huit jours, à compter du jour de sa réception.

Nom du détenu, son domicile avant sa détention, son âge, le nombre de ses enfants, leur âge ; où ils sont ; s'il est veuf, garçon ou marié.

Pierre-Amboise-François Chaderlos Laclos, ex-noble, demeurant cour des Fontaines, maison Egalité, n° 1113 ;

Agé de 52 ans ;

A deux enfants, l'un âgé de 9 à 10 ans et l'autre, de 5 à 6, tous deux demeurant chez lui avec leur mère, même maison, n° 1110 ;

Est marié.

[2^e COLONNE]

Le lieu où il est détenu ; depuis quand ; à quelle époque ; par quel ordre ; pourquoi.

A la maison d'arrêt de Picpus et précédemment à la Force ;

Depuis quatre mois et demi, arrêté le 14 brumaire, par ordre du Comité de Sûreté générale, nous en ignorons le motif.

[3^e COLONNE]

Sa profession avant et depuis la Révolution.

Officier d'artillerie depuis l'année 1760 jusqu'au 29 mai 1791, époque de sa démission ;

Secrétaire surnuméraire des commandements de d'Orléans, depuis le commencement de l'année 1789 jusqu'au 1^{er} octobre 1792 ;

Commissaire du Pouvoir exécutif dans le courant d'août de la même année. Rentré au service dans le courant de septembre en qualité de chef de brigade, jusqu'au 21 septembre dernier, époque où il donna sa démission ; a depuis et jusqu'au moment de son arrestation été employé par le ministre de la Marine et le Comité de Salut public, à différentes expériences et nouveaux moyens de guerre ; à ce qu'il nous a assuré.

[4^e COLONNE]

Son revenu avant et depuis la Révolution.

Se composait, avant la Révolution, de 1,800 l. de

rentes provenant de la succession de son père, plus de 5 à 6.000 l. du chef de sa femme, plus ses appointemens de capitaine en 1^{er} d'artillerie.

En 1789, il a eu, de plus, 6.000 l. d'appointement de d'Orléans ; à dater de 1790, ils ont été réduits à 4000 l., ensuite à 3.000, puis supprimés au 1^{er} octobre 1792 ;

Au 1^{er} juin 1791, il a obtenu une pension de retraite de 1.800 l. ; en 1792, il hérita de sa mère d'environ 1.200 à 1.400 l. de rentes. Son revenu actuel est de 1.000 à 1.200 l., ayant vendu le reste dans le dessein d'acquérir un fond d'industrie qui le met à même de faire vivre sa famille. Tel est le résultat de son dire.

[5^e COLONNE]

Ses relations, ses liaisons.

Avant la Révolution, il voyait beaucoup de nobles ; au commencement de la Révolution il fut de deux clubs qui étaient composés, en grande partie, de nobles ; les Lameth, les d'Orléans en faisaient partie ; ces deux clubs étaient, l'un, rue des Bons-Enfants, à la ci-devant chancellerie, sous le nom de *Club des Patriotes*, l'autre galerie du jardin de la Révolution, sous le nom de *Club National*. Dans ce tems-là ils jouissaient d'une assez bonne réputation, mais actuellement que les traîtres sont démasqués, il se trouve qu'il y a de ses membres qui sont émigrés, ou arrêtés, ou frappés de mort comme conspirateurs.

Depuis la dissolution de ces clubs, Laclos n'avait

pour sa société que son épouse, ses enfants et son frère, lequel est aussi en état d'arrestation.

[6° COLONNE]

Le caractère et les opinions politiques qu'il a montrés dans les mois de mai, juillet et octobre 1789; au 10 août; à la fuite et à la mort du tyran; au 31 mai et dans les crises de la guerre; s'il a signé des pétitions ou arrêtés liberticides.

Homme de génie, très froid et très fin, auteur des *Liaisons dangereuses* (1), orateur : dans le cours de notre Révolution et dans ses époques les plus mémorables il s'est comporté, à Paris, d'une manière à plaire à tous; ce qui lui a valu la confiance d'une grande partie de notre section; cependant les vrais republicains ont à lui reprocher d'avoir été complaisant, de n'avoir point employé tout son talent à combattre la faction ennemie de la République qui existait alors dans notre section. Nommé commissaire à la Commune pour l'affaire du 10 août, il en a été rejeté par le scrutin épuratoire, motivé sur ce qu'il avait été un des auteurs de la scission de la Société des Jacobins, qu'il quitta pour se réunir aux Feuillans. Dans notre section, il fut un de ceux qui parla contre la Commune du 10 août. Nommé électeur, il n'accepta point; ce fut dans ce temps qu'il fut appelé par le Conseil exécutif à une fonction militaire. Il nous a

(1) Ces mots rejetés au bas de la 5° colonne.

été assuré que c'est lui qui proposa aux Jacobins la pétition qui a dû être signée au Champ de Mars, le 17 juillet 1791 ; la motion ayant été adoptée, il en fut un des rédacteurs.

Paris, le 16 ventôse, l'an deux de la République.

Fait en notre Comité Révolutionnaire de la section de la Montagne, ce 1^{er} prairial, l'an deux de la République une et indivisible.

Signé : JOBERT ; LEMERLIER, commissaire ; FRETÉ, commissaire ; JIENCK, commissaire ; BRIANT-BAILLET, commissaire ; SIMON, commissaire ; BOUBON, président ; MAZURIER, commissaire ; JARLAT, commissaire ; MOTTET, commissaire ; DAoust-DANBAUTON, commissaire.

III°

1^{re} Division. Paris, le 13 brumaire, l'an 2^e de la Répu-
ARTILLERIE blique une et indivisible.

(1)

*L'adjoint de la 1^{re} division du ministère de la
Marine au citoyen Choderlos Laclos.*

Le ministre auquel j'ai remis, citoyen, la lettre que vous m'avez adressée pour lui, a arrêté qu'il se rendrait demain, à midi, sur la butte Montmartre pour assister à l'expérience des culots ; que je l'accompagnerais et qu'il préviendrait lui-même les Représentants du Peuple.

Vous pouvez donc faire toutes les dispositions convenables.

Signé : CHAPPATTE.

(1) *Première pièce de la liasse.*

IV°

1^{re} Division. Paris, le 12^m jour du 2^m mois de la
ARTILLERIE 2^m année républicaine.

(1)

*L'adjoint de la 1^{re} division du ministère de la
Marine au citoyen Choderlos Laclos, à
Paris.*

Je vous fais passer, citoyen, copie d'une lettre du citoyen Dupin au ministre. Vous y verrez que le commissaire Rolland a reçu ordre de mettre à votre disposition la bouche à feu et les attirails nécessaires pour soumettre à l'expérience les culots que vous avez fait fabriquer à l'arsenal. Vous voudrez donc bien vous concerter avec ce commissaire et arrêter le jour où l'expérience pourra avoir lieu.

Le Représentant du Peuple Treillard vient de demander au ministre, par la lettre d'hier, qu'il étoit prêt à remettre à la disposition de la Marine les château neuf et petit parc de Meudon. L'intention du

(1) *Deuxième pièce de la liasse.*

ministre est en conséquence que vous vous transportiez sur les lieux avec le citoyen Mandard, demain entre neuf et dix heures du matin, pour prendre possession du local et en donner décharge à qui de droit.

Signé : CHAPPATTE.

1^{re} Division. Paris, le 5 octobre 1793, l'an 2^e de la Ré-
 ARTILLERIE publique une et indivisible.

(1)

*L'adjoint de la 1^{re} division du ministère de la
 Marine au citoyen Choderlos Laclos, gene-
 ral de brigade, à Paris.*

Le ministre a reçu, citoyen, la lettre par laquelle vous lui représentez que la méthode qu'on a adoptée pour charger les canons a boulets rouges sur les vaisseaux de la République, peut être susceptible d'inconvénient, et que vous pensez qu'il seroit possible de les éviter en employant des culots de bois et de tolle, dont l'usage a eu le plus grand succès à l'Isle d'Aix et à l'École de la Fère. Cette proposition ayant fixé toute l'attention du ministre, il me charge de vous autoriser a faire exécuter six des culots que vous vous proposez, afin qu'on puisse les soumettre à une nouvelle expérience.

(1) *Troisième pièce de la liasse.*

Je pense que si vous vous entendiez pour cet effet avec le commissaire ordonnateur de l'artillerie il pourrait vous procurer des facilités pour faire exécuter ces culots à l'arsenal de Paris.

Signé : CHAPPATTE.

VI°

*Copie de la lettre du citoyen Dupin (1), ad-
joint au ministre de la Guerre, au mi-
nistre de la Marine.*

Paris, le 10^e jour du 2^e mois de l'an 2^e de la République
une et indivisible.

Aussitôt votre lettre du 27 reçue, le ministre a fait
passer des ordres au commissaire Rolland, à l'arsenal,
pour qu'il ait à vous procurer, dans le plus court dé-
lai, la pièce de canon de 24 ou de 18 montée sur son
affût avec les autres objets dont vous avez besoin pour
l'expérience que vous désirez faire.

Signé : CHAPPATTE.

(1) *Quatrième pièce de la liasse.*

VII°

1^{re} Division. Paris, le 18^e du 1^{er} mois de la 2^e [année]
ARTILLERIE de la République Française.

(1)

*Copie d'une lettre écrite par le ministre de la
Marine à celui de l'Intérieur.*

Le citoyen Choderlos Laclos a reconnu, mon cher collègue, que le petit château de Meudon offroit toutes les facilités désirables pour l'exécution des expériences ordonnées par le Comité de Salut public. Je vous prie donc de vouloir donner des ordres pour que je puisse disposer de cette maison et de ses dépendances, tant que l'objet auquel elle sera destinée l'exigera.

Pour copie : CHAPPATTE.

(1) Cinquième pièce de la liasse.

VIII^e

1^{re} Division. Paris, le 27^e jour du 1^{er} mois de la se-
ARTILLERIE conde année républicaine.

(1)

*L'adjoint de la 1^{re} division du ministère de la
Marine au citoyen Choderlos Laclos.*

Je vous donne avis, citoyen, que je viens d'écrire au ministre de la Guerre pour le prier de faire délivrer de l'arsenal le canon et les attirails d'artillerie qui vous sont nécessaires pour soumettre à l'expérience les culots dont vous avez proposé de faire usage dans le tir à boulets rouges.

Comme je pense que les ordres du ministre de la Guerre seront adressés au commissaire Roland, vous voudrez bien vous concerter avec lui et, lorsque vous aurez arrêté le jour de l'expérience, en prévenir le ministre afin qu'il puisse engager le comité de Salut public à nommer un de ses membres pour y assister.

Signé : CHAPPATTE.

(1) *Cinquième pièce (bis) de la liasse.* (Il y a eu erreur de numérotation par le greffier.)

IX^o

1^{re} Division. Paris, le 28^e jour du 1^{er} mois de la 2^e
AFF. SECRÈTE année républicaine.

(1)

*L'adjoint de la 1^{re} division du ministère de la
Marine aux citoyens Choderlos Laclos et
Bertholet.*

Je vous donne avis, citoyens, que le ministre a donné les ordres nécessaires pour qu'il soit remis sur-le-champ, à la disposition du citoyen Laclos, une somme de 1.500 l. pour acquitter les menues dépenses auxquelles donneront lieu les opérations dont vous êtes chargés.

Je vous prévins aussi que le ministre autorise le citoyen Mandard, ingénieur, à suivre avec vous, les expériences dont il s'agit.

Signé : CHAPPATTE.

(1) Sixième de la liasse.

1^{re} Division. Paris, le 28^e jour du 1^{er} mois de la se-
conde année républicaine.
ARTILLERIE

(1)

*L'adjoinct de la 1^{re} division du ministère de la
Marine aux citoyens Choderlos Laclos et
Bertholet.*

Le citoyen Pinelly, ingénieur, propose, citoyens, de soumettre à l'expérience, des boulets incendiaires de son invention. Le ministre ne voulant rejeter aucune des découvertes dont le but est d'augmenter les moyens de défense, sans être assuré qu'elle ne peut remplir son objet, se propose de procurer au citoyen Pinelly les moyens d'exécuter quelques-uns de ces boulets ; mais il désirerait avant que vous lui fissiez connaître si rien ne s'opposera à ce qu'ils soient soumis à l'épreuve dans l'établissement qui va se former à Meudon.

Signé : CHAPPATTE.

(1) *Septième de la liasse.*

XI^o

1^{re} Division. Paris, le 4^e jour du 2^e mois de la Répu-
MARINE blique une et indivisible.

(1)

*L'adjoit du ministre de la Marine au citoyen
Choderlos Laclos.*

Je vous adresse ci-jointe, citoyen, copie d'un arrêté du Comité de Salut public du 29 du mois dernier, en conformité duquel le ministre vous a désigné pour l'un des commissaires chargés de suivre les expériences qui ont été faites à la Fère, le 20 août 1793 (vieux stile), et qui doivent être continuées immédiatement au château de Meudon. J'écris au ministre de la Guerre pour qu'il donne ordre de vous fournir les objets qui vous seront nécessaires.

Vous voudrez bien vous conformer à ce que cet arrêté vous prescrit. L'agent dont il y est question sera nommé incessamment.

Signé : CHAPPATTE.

(1) *Huitième de la liasse.*

XII°

Paris, 29 septembre 1793, l'an 2° de la République une et indivisible (1).

Au citoyen Choderlos Laclos.

Citoyen,

Je suis autorisé, par le Comité de Salut public, à vous donner l'ordre de rester à Paris pour la suite des expériences dont vous êtes chargé.

Le ministre de la Marine et des Colonies,

Signé : DALBARADE.

(1) *Neuvième de la liasse.*

XIII^o

5^o division. Paris, le 6 septembre 1793, l'an 2 de la Ré-
MARINE publique.

(2)

*L'adjoint de la 5^e division au citoyen Choder-
los Laclos, général de brigade à Paris.*

Je vous préviens, citoyen, que le ministre de la Marine m'a chargé de vous ordonner de vous tenir prêt à partir pour vous rendre à Rochefort et y continuer les expériences que vous avez commencées à La Fère, d'après l'autorisation du Comité de Salut public. Vous recevrez incessamment l'ordre du jour fixe de votre départ ; vous vous concerterez, pour l'exécution de cette expérience avec les citoyens Guiton-Morveau, représentant du Peuple, et Berthollet, commissaire des Monnaies, et pour le détail avec le citoyen Fabre, capitaine d'artillerie.

Signé : P.-A. ADET.

(2) *Dixième et dernière de la liasse.*

XIV°

Aux citoyens représentant composant le comité de Sûreté générale de la Convention nationale.

La maison dans laquelle j'occupe un appartement, cour des Fontaines, maison Égalité, a été vendue à la citoyenne Saint-Val, l'ainée. Mon mari n'a loué que jusqu'au 1^{er} janvier (vieux stil), 10 nivos, notre très modique fortune ne nous permet point de garder un loyer tel qu'en veut aujourd'hui la citoyenne Saint-Val.

Je prie donc le Comité de vouloir bien ordonner au citoyen Lacoste, juge de paix de la section de la Montagne, qui a apposé les scellés chez mon mari, lors de son arrestation, de les lever, assisté de telles personnes que le Comité voudra désigner et en présence de mon mari détenu à Picpus.

Ordonner que les papiers suspects, s'il y en a aucuns, seront déposés, avec le procès-verbal, au Comité de Sûreté générale et par ce moyen, le Comité pourra examiner la conduite civique et politique de mon mari dans la Révolution.

Je ne vois pas, citoyens, qu'il puisse y avoir aucuns obstacles à m'accorder cette demande, je la renouvelle (1) n'ayant plus que quatre jours pour être à la fin de mon loyer.

Femme LACLOS.

26 X^{bre} ou 6 nivos, l'an second, la République françoise
une et indivisible, Paris, cour des Fontaines, maison Saint-
Val, n° 1113.

(1) Une requête conçue dans les mêmes termes se trouve également dans ce dossier. Elle porte la date du 1^{er} nivôse. Ces deux pièces sont de la main de M^{me} Laclos.

XV°

Section de la butte des moulins, Comité de surveillance.

Du 1793, l'an deuxième de la République française
une et indivisible.

Convention nationale. Comité de Sûreté générale et de surveillance
de la Convention nationale, du dix mai 1793, l'an second de la
République française une et indivisible.

Le Comité, après avoir délibéré sur différentes pétitions du citoyen Choderlos, détenu à l'abbaye depuis le sept avril dernier, arrête que ce citoyen sortira de prison ; et qu'il sera reconduit chez lui en état d'arrestation, sous la surveillance d'un garde qu'il payera, et qui sera désigné par le Comité de surveillance de la section de la Butte des moulins que le Comité de Sûreté générale charge de mettre le présent arrêté à exécution.

Les membres du Comité de Sûreté générale de la

Convention nationale. *Signé* : G. BASIRE ALQUIER, J.-F. RAVÈRE. Pour copie conforme.

Signé : AZUR, secrétaire.

Pour copie conforme de la copie étant au Comité de la section de la Butte des moulins.

Signé : COMMINGE, président; LARADE, secrétaire

XVI°

Du 11 frimaire l'an 3°.

Vu les pièces relatives au citoyen Pierre-Ambroise-François Choderlos Laclos, détenu dans la maison dite le Luxembourg, sur la considération d'une détention très longue aggravée par son état de misère et de maladie.

Le Comité arrête que ledit Choderlos Laclos sera, sur-le-champ, mis en liberté et les scellés levés s'ils ont été apposés.

Signe : GARNIER, de l'Aube ; P. BARRAS, BOURDON, de l'Oise ; CLAUZEL, LAIGUELOT, MÉAULLE, HARMAINE.

Collationné à l'original.

Reçu l'original : du Perré, femme CHODERLOS.

XVII.

9 nivose an III. LEVÉE DES SCÉLLÉS.

Marguerite-Julie Poquet, femme de J.-F. Dupuis, cuisinier, quittant le service de M^{me} Laclos, requit de n'avoir plus la garde des scellés.

« Deferant à la requisition qui précède, nous, juge de paix, susdit et soussigné, assisté de notre greffier ordinaire, nous sommes transportés palais Egalité, cour des Fontaines, maison et appartement dudit citoyen Laclos, dans lequel étant, nous y avons trouvé la citoyenne Marie Soulanges Duperré, son épouse, à laquelle nous avons déclaré le motif de notre transport. Elle nous auroit dit qu'elle ne s'opposoit nullement à ce que nous établissions une autre gardienne de nos scellés. » *La garde des scellés fut alors confiée* « à la citoyenne Marie-Anne Mantot, fille majeure, attachée, dès ce moment, à laditte citoyenne Laclos ». *Le 28 décembre 1793, Marie Soulanges Duperré recevait un arrêté du Comité de Sûreté générale en vertu duquel Choderlos de Laclos, détenu à Picpus, serait extrait de la prison pour assister à la levée des scellés.*

« Et le neuf nivose audit an, quatre heures de relevé, nous, juge de paix, susdit et soussigné, assisté de notre greffier ordinaire, en exécution de notre ordonnance rendue sur l'arrêté susdit, nous nous sommes transportés cour des Fontaines, maison et appartement dudit citoyen Laclos, dans lequel étant, nous y avons trouvé le citoyen Jean-Guillaume Yonck, membre du Comité Révolutionnaire de notre section, le citoyen Claude-Etienne Parnel, et le citoyen François-Joseph Devos, les deux derniers au service du Comité Révolutionnaire, aux quels susnommés nous avons déclaré le motif de notre transport et présenté l'arrêté susdit au Comité de Sûreté générale de la Convention, ils nous auroient répondu qu'ils n'empêchoient son execution, en conséquence et sur la représentation qui nous a été faite par laditte citoyenne Marie-Anne Meantot, gardienne des scellés par nous apposés dans le cabinet du citoyen Laclos sur son secrétaire, nous les avons reconnus sains et entiers et levés en présence de tous les susdits comparants, nous avons ensuite fait l'ouverture du susdit secretaire avec la clef qui étoit en nos mains et par ledit citoyen Yonck et nous, a été procedé a l'examen des papiers renfermés, dans lesquels il ne s'en est trouvé aucuns suspects, tous relatifs aux anciennes fonctions dont il étoit chargé. Mais sur la requisition du citoyen Laclos avons décrit les pièces suivantes pour lui servir et valoir ce qu'il appartiendra.

La première est une lettre du citoyen Bouchotte,

ministre de la Guerre, en datte du vingt-un septembre dernier, lequel annonce audit citoyen Laclos que sa démission du grade de général de brigade a été acceptée par le Conseil exécutif.

La seconde, signée Boncourt en l'absence de l'adjoint de la cinquième division du département de la Marine et des Colonies, est dattée du premier octobre dernier (vieux stile), laquelle est adressée audit citoyen Laclos et porte que sa démission de la place de gouverneur des Etablissements du Cap a été acceptée par le Conseil exécutif. Enfin, deux autres pièces qui sont extraites de différentes délibérations de l'Assemblée générale de notre section qui ont apellé ledit citoyen Laclos a différentes commissions depuis le dix aoust mil sept cent quatre-vingt-douze, lesquelles pièces cy-dessus décrites ont été à l'instant rendues à ce citoyen ainsi que la clef de son secrétaire, le tout ainsi qu'il le réclamait.

Et attendu que par l'examen susdit nos operations se trouvent terminées, avons dechargé laditte citoyenne Meantot de la garde de nos scellés, et fait remise de la personne dudit citoyen Laclos aux citoyens Yonck, Parnel et Devos pour la parfaite mention de l'arrêté du Comité de Sûreté generale et de surveillance de la Convention.

Pour tout ce que dessus il a été vacqué jusqu'à sept heures sonnées, et attendu qu'il ne s'est plus rien trouvé à décrire, dire ni déclarations a recevoir, nous avons clos le present lesdits jour, mois et an que dessus, heure susditte, et ont lesdits comparan signé

avec nous apres lecture et non la gardienne qui a persisté dans sa declaration qu'elle ne sait signer, et ses honoraires en sa ditte qualité fixés a vingt sols par jour du dix-huit brumaire jusque et compris ce jour-d'hui, lesquels lui seront payés par ledit citoyen Laclos dans le cas où elle feroit la reclamation. Signé : Parnet, Yonck, P. Choderlos, Devos, Laclos, Jean Lacoste, juge de paix, et Sarasin, secrétaire-greffier.

Pour expedition conforme a la minute etant au greffe delivrée par nous, secrétaire-greffier de Paix, susdit et soussigné le treize nivose de l'an second de la Republique Françoisse une et indivisible.

SARRAZIN, secrétaire-greffier.

XVIII°

Au quartier général de Tarente, 15 fructidor an XI.

Général, premier consul,

Je profite de quelques instants qui me restent encore à vivre pour dicter les derniers vœux de mon cœur. Je désire, Général, premier consul, qu'ils vous soient connus.

Le bonheur de ma patrie, le succès de vos armes, le sort de ma malheureuse famille, voilà ce qui m'occupe au moment où tout va finir pour moi.

La triste position de mon épouse et de mes trois enfants que je laisse absolument sans ressources, m'afflige ; mais l'espoir dans lequel je suis que vous les secourrez me fait mourir plus tranquille. Cette consolante idée, qui me ranime un instant, me donne encore la force de vous assurer de toute la sincérité du dévouement et de l'admiration que j'ai eus et que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

J'ai l'honneur (1)...

(1) Publiée par le capitaine d'artillerie Patrice Mahon dans un article de la *Sabretache* (n° 100, 30 avril 1901). *Les services de Choderlos de Laclos (1792-1803)*.

XIX°

Armes de la famille du général Choderlos de Laclos.

Chef. — Neuf guillemets d'argent sur un fond d'azur.

Écusson. — Sur un fond d'argent, deux lances de sable en sautoir. Les flammes de gueules.

Supports. — Deux sauvages appuyés sur leur lance.

Devise. — « Prodeo et rege ».

Le tout surmonté d'un casque (antique) (1).

(1) Bibliothèque Nationale, Ms. Fr. 12.845.

Ce manuscrit, formé de 143 feuillets, comprend en outre :

Fol. 2. Poésies. *Des beaux esprits je hais la vanité...*

Fol. 6. La procession.

Fol. 10. Les désirs contrariés.

Fol. 12 et *passim*. Correspondance entre M^{me} Riccoboni et Choderlos de Laclos. Lettre de M. Duchastellier.

Fol. 18. Épître à M^{me} la marquise de Montalembert.

Fol. 22. Épître à la Mort.

Fol. 35. Manuscrit autographe des *Liaisons dangereuses*. [Ne paraît pas avoir servi pour l'impression et contient des variantes

et quelques fragments inédits de peu d'importance]. Le traité pour l'édition avec Durand, libraire (1782), y est joint.

Fol. 128. Lettre d'Alexandre Pieyre sur Laclos et son ouvrage.

Fol. 130. Lettre de M^{me} Vve Laclos à M. Pieyre.

Fol. 131. Lettres du fils Ch. de Laclos aux auteurs de la Biographie, sur Lacretelle [polémique relative au rôle de Laclos pendant la Révolution] et les *Liaisons dangereuses*.

Fol. 139. « Notice sur le général de La Clos », par E. Pariset (*Moniteur* du 13 décembre 1803), etc...

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie BUSSIÈRE.

LIBRAIRIE LÉON VANIER, ÉDITEUR

A. MESSEIN, Succ^r

19, Quai Saint-Michel, Paris (5^e)

EXTRAIT du CATALOGUE GÉNÉRAL à la rubrique " CRITIQUE "

RETTÉ (Adolphe)

Le Symbolisme, anecdotes et souvenirs. 1 vol. in-18
jésus. Nouveauté 3 fr. 50

KAHN (Gustave)

*Symbolistes et décadents, étude-critique avec des por-
traits.* 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

LE GOFFIC (Charles)

Les Romanciers d'aujourd'hui, intéressante étude
sur les impressionnistes, les symbolistes, les philoso-
phes, etc. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

MORICE (Charles)

Du sens religieux de la poésie. 3 fr. »

LÉON RIOTOR

*Auguste Rodin, Statuaire. L'œuvre et ses aventures —
Rodin dessinateur — Caractères et Projets — Commentaires
Avec un dessin inédit.* 1 fr. »

VANOR

L'Art symboliste. 1 fr. »

MORÉAS

Les premières armes du symbolisme. . 1 fr. »

Un Bourgeois

La Vérité sur l'École décadente. 1 fr. »

BAJU (Anatole)

L'Anarchie littéraire, (en réimpression). . 0 fr. 60

L'École décadente, plaquette, 3^e édit. . . . 0 fr. 60

Principes du socialisme, brochure. . . . 0 fr. 50

PLOWERT

Petit Glossaire à l'usage des décadents 0 fr. 50

3767 022

portable Oliver
610 0509



3 2044 005 122 429

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

**Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413**

WIDENER
FEB 10 1996

WIDENER

WIDENER

FEB 22 2001
MAR 20 2001

BOOK DUE
CANCELLED

WIDENER
WIDENER
APR 12 2001
APR 10 2001
BOOK DUE
CANCELLED

WIDENER
WIDENER
JUN 11 2000
SEP 9 2000
BOOK DUE
CANCELLED

